

---

***"BATIPRIX 2019" Observations Générales et Observations  
Particulières. Edition année 2019 N°36.***

Version de mars 2022

## SOMMAIRE

---

<b>PREAMBULE</b> .....	3
<b>A / OBSERVATIONS GENERALES</b> .....	4
<i>ARTICLE 1 – Caractéristiques de BATIPRIX 2019</i> .....	4
<i>ARTICLE 2 – Règlement des ouvrages</i> .....	5
2.1 - Composition des prix.....	5
<i>ARTICLE 3 - Travaux exécutés dans des conditions particulières</i> .....	7
3.1 - Travaux exécutés la nuit, un samedi, un dimanche ou un jour férié légal .....	8
3.2 - Travaux exécutés dans un environnement d'amiante et / ou de plomb. ....	10
<i>ARTICLE 4 - Règles à observer dans le calcul des métrés</i> .....	10
4.1 - Règle des arrondis, quantités, montants : .....	10
4.2 - Application de la majoration ou de la minoration prévue au marché.....	10
<i>ARTICLE 5 - Règlement des travaux ou seule la pose est effectuée</i> .....	10
<i>ARTICLE 6 – Règlement des fournitures non comprises dans les prix unitaires de batiprix</i> .....	11
<i>ARTICLE 7 - Règlement des Matériels nécessaires à l'exécution des ouvrages</i> .....	11
<i>ARTICLE 8 - Préconisations</i> .....	11
<b>B / OBSERVATIONS PARTICULIERES</b> .....	12
<i>A. OBSERVATIONS COMMUNES A TOUS LES CORPS D'ETAT VOLUME 1 A VOLUME 9</i> ... ..	12
<i>B. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES OUVRAGES COMMUNS DES 8 VOLUMES</i> .....	14
<i>C. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 1</i> .....	14
<i>D. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 2</i> .....	15
<i>E. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 3</i> .....	16
<i>F. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 4</i> .....	19
<i>G. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 5</i> .....	19
<i>H. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 6</i> .....	21
<i>I. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 7</i> .....	23
<i>J. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 8</i> .....	24
<i>K. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 9</i> .....	25
<i>L. EXEMPLE d'APPLICATION DU BORDEREAU DE PRIX</i> .....	26
<i>M. LISTE DES ARTICLES TOUS CORPS D'ETAT NON APPLICABLES</i> .....	28

# Preambule

---

Les Observations Générales et Particulières représentent les prescriptions propres à la SNCF des prix BATIPRIX.

Elles ont pour objet de **permettre l'établissement de détails estimatifs et le règlement des travaux.**

BATIPRIX 2019 se présente, en version papier, sous la forme de neuf fascicules pour tous les corps d'état:

- Le volume 01 “ Gros Œuvre - Etanchéité - Ravalement ”,
- Le volume 02 “ VRD - Espaces verts ”,
- Le volume 03 “ Menuiserie Extérieure - Vitrerie et Miroiterie - Stores et Fermetures ”,
- Le volume 04 “ Métallerie ”,
- Le volume 05 “ Plâtrerie - Menuiserie Intérieure ”,
- Le volume 06 “ Carrelage - Peinture - Revêtements de sols ”,
- Le volume 07 “ Charpente - Couverture - Charpente Métal ”
- Le volume 08 “ Chauffage - Plomberie - Ventilation - Climatisation ”,
- Le volume 09 “ Electricité ”,

Nota: Le chapitre “Ouvrages Communs TCE” (Tous Corps d'Etat) est repris dans chacun des volumes.

# A / Observations Générales

---

## **ARTICLE 1 – Caractéristiques de BATIPRIX 2019**

La présentation des devis, métrés, situations mensuelles, décomptes, factures... devra reprendre impérativement les éléments contractuels suivants : **le code article, la désignation des ouvrages, l'unité de mesure et le prix BATIPRIX. Tout document présenté par l'entreprise non conforme à ce principe devra être refusé.**

Pour utiliser BATIPRIX, il faut prendre en compte uniquement :

- Colonne 1 : **code article** à prendre en totalité qui s'exploite comme un numéro d'article d'un référentiel de prix SNCF. L'entreprise doit impérativement mentionner les codes articles dans les devis et métrés (et/ou factures ou décomptes, situations mensuelles...)
- Colonne 2 : **désignation des ouvrages**
- Colonne 3 : **unité de mesure**
- Colonne 12 : **fourniture et pose**
- Colonne 13 : **pose uniquement**. Quand aucun prix n'est indiqué dans la colonne 13, il y a lieu de prendre le prix de la colonne 12 que l'on multiplie par le coefficient du Quantum de Main d'œuvre du tome concerné.

Pour faciliter l'exploitation de BATIPRIX, il a été retenu un QMO moyen (base : 1% du tome concerné) :

- Tome 1 (2382 articles): QMO de 0.40 issu de la moyenne du calcul effectué sur 27 articles,
- Tome 2 (1992 articles): QMO de 0.22 issu de la moyenne du calcul effectué sur 22 articles,
- Tome 3 (3648 articles): QMO de 0.22 issu de la moyenne du calcul effectué sur 30 articles,
- Tome 4 (3750 articles): QMO de 0.42 issu de la moyenne du calcul effectué sur 30 articles,
- Tome 5 (2240 articles): QMO de 0.36 issu de la moyenne du calcul effectué sur 32 articles,
- Tome 6 (1254 articles): QMO de 0.59 issu de la moyenne du calcul effectué sur 27 articles,
- Tome 7 (2632 articles): QMO de 0.36 issu de la moyenne du calcul effectué sur 40 articles,
- Tome 8 (4679 articles): QMO de 0.20 issu de la moyenne du calcul effectué sur 44 articles,
- Tome 9 (2909 articles): QMO de 0.32 issu de la moyenne du calcul effectué sur 28 articles,
- Les articles communs à tous les volumes sont repris en tête de chaque volume.

Le QMO de chaque tome inclut les articles Code Ouvrage CN (page 37) communs à tous les tomes, il sert pour :

- Une mise en œuvre seule,
- Des travaux de nuit en semaine, le samedi, le dimanche, un jour férié,
- Des travaux de jour le samedi, le dimanche, un jour férié.

Si les prestations font référence à deux tomes différents (voir exemple chapitre M), le QMO à retenir pour ces articles communs sera celui du tome dont la part financière est prépondérante. Ce QMO ne sert pas dans le cas où l'entreprise effectue la fourniture et la pose de jour en semaine. L'horaire du travail de nuit est fixé entre 21 heures et 6 heures (Code du travail articles L3122-29). **Les hypothèses Bâtiprix insérées en tête de chaque volume BATIPRIX ne sont pas applicables. La description des 9 volumes est reprise en en-tête des Observations Particulières de chaque volume.**

## **ARTICLE 2 – Règlement des ouvrages**

### **2.1 - Composition des prix**

Sauf indication contraire, mentionnée-explicitement dans les Observations Générales ou dans les Observations Particulières ou dans le marché, les prix rémunèrent toutes sujétions et comprennent notamment :

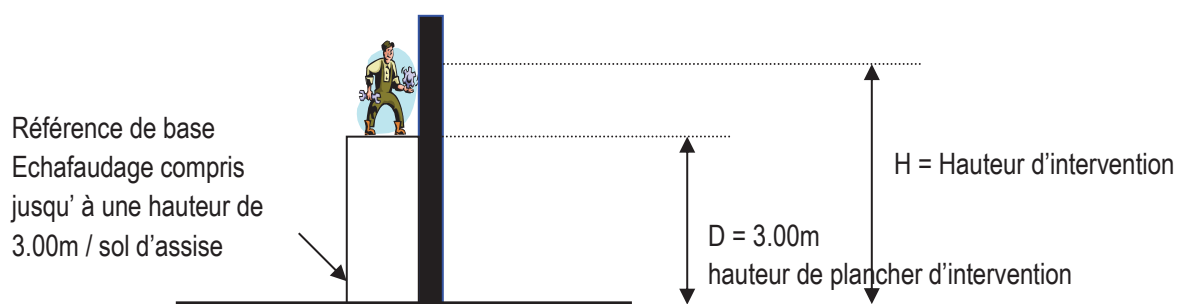
- a) **Les dépenses de main-d'œuvre** : Salaires y compris les heures supplémentaires (conformément à la législation en vigueur), les prix et allocations de toute nature (déplacement, panier, amplitude, etc.) et les charges salariales et accessoires (sécurité sociale, congés payés, taxes d'apprentissage, etc.).
- b) **Les dépenses de fournitures**, de toute nature, nécessaires à l'exécution des travaux, compris transport à pied d'œuvre, déchargement, répartition, stockage, protection, reprise, **montage à toute hauteur, ou descente à toute profondeur, quelles que soient les difficultés d'accès et les moyens utilisés.**
- c) **Les frais de mise à disposition de fonctionnement, d'entretien et d'amortissement des engins**, du matériel et de l'outillage (afférents à chaque profession ou spéciaux), pris en location ou non, y compris les dépenses du personnel de l'entreprise accompagnateur dont la présence est légalement obligatoire (exemple : personnel accompagnateur en nacelle).
- d) **Les frais relatifs à l'installation et au repliement des chantiers**, notamment :
  - L'établissement et l'entretien des clôtures limitatives, la modification et les raccords provisoires de chaussées et trottoirs, la construction et l'entretien des moyens d'accès et des chemins de service, le gardiennage, l'éclairage ainsi que la signalisation intérieure et extérieure du chantier.
  - Le nettoyage du chantier, de ses abords et des voies publiques empruntées par les engins de chantier.
  - L'enlèvement de toutes installations provisoires.
  - La fourniture et la mise en place des panneaux d'information au public.
  - L'occupation provisoire et l'aménagement de terrains et chaussées publics ou privés nécessaires aux installations de chantier et non mis à disposition par la SNCF (démarches administratives, formalités juridiques, redevances d'autorisation ou d'occupation, indemnités, ...) et en fin de chantier la remise en état des terrains et chaussées empruntés.
- e) **Les charges de toute nature et les frais inhérents à l'exécution des travaux** tel que :
  - L'organisation du chantier,
  - Les Interceptions Caténaïres de chaque intervention sont intégrées (voir article 3 des OP ci-après),
  - Les Inspections Communes Préalables nécessaires pour chaque Ordre d'Exécution (bon de commande) sont intégrées dans l'offre de l'entreprise.
  - La protection des ouvrages existants ou en cours d'exécution.
  - Les mesures relatives à la sécurité, l'hygiène et la prévention des accidents conformément aux dispositions légales et réglementaires.
  - La réception et la prise en charge des matériaux, appareils ou objets fournis par la SNCF, à titre gratuit ou onéreux, mis à la disposition de l'entrepreneur, soit sur wagons ou lorrains, soit sur camions, soit en dépôt à des emplacements accessibles ou non aux véhicules routiers.
  - L'évacuation des eaux de surface par gravité.
  - Les déplacements (matériels, matériaux et main d'œuvre) à l'intérieur du ou des chantiers.
  - Les droits de décharges et le coût de traitement des déchets.
- f) **Les échafaudages et les nacelles élévatrices**

- Les frais relatifs au transport de l'échafaudage (aller et retour), à l'amenée sur site, au montage, à l'entretien, au démontage en fin de chantier et au repliement seront payés sur la base des articles concernant la location d'échafaudages (ou de nacelles), de la manière suivante :

. D = Hauteur du plancher d'intervention par rapport au sol d'assise.

. H = Hauteur d'intervention.

- Pour une hauteur D inférieure à 3,00m : Les échafaudages sont compris dans l'offre de l'entreprise.
- Pour une hauteur D comprise entre 3,00m et 6,00m : Les échafaudages seront réglés aux prix de la colonne 12 (prix de location).
- Pour une hauteur D supérieure ou égale à 6,00m : Les échafaudages seront réglés aux prix de location de la colonne 12 (prix de location) majorés d'une plus-value de 20%.
- Pour une hauteur D supérieure ou égale à 10,00 m et selon les dispositions particulières du chantier : l'entreprise devra utiliser des nacelles élévatrices réglés aux prix de location de la colonne 12.
- Les hauteurs indiquées ci-dessus s'entendent mesurées depuis le sol d'assise de l'échafaudage jusqu'au plancher d'intervention,



- **Les échafaudages seront payés en une fois** pour la hauteur maximum prévue de l'intervention sur présentation de tous attachements nécessaires même s'il est nécessaire de les déplacer dans l'enceinte du chantier plusieurs fois
- Aucun coût de main d'œuvre ne doit apparaître dans les métrés de l'entreprise rémunérée par les articles du BATIPRIX.
- **Les prix comprennent les coûts liés aux transports, montages et démontages** de ces échafaudages.
- Les entreprises possédant leur propre matériel devront se faire régler les prestations d'échafaudages selon la même méthode.
- Les prix comprennent les liaisons équipotentielles éventuelles des échafaudages,
- En dérogation aux préconisations de BATIPRIX pour certains articles, les locations peuvent être inférieures à la durée indiquée comme minimum (6 jours) et comprennent le transport, les frais de mise à disposition et d'entretien (énergie électrique, carburant, nettoyage, révisions, remplacement des pièces suite à usure.....).
- Les prix rémunèrent l'entreprise, que le matériel soit sa propriété ou que le matériel soit loué

**Une annexe au CPS reprend cette méthode de calcul avec les prix autorisés et ceux interdits.**

g) **Les sujétions, frais et charges connexes** nécessités en particulier par :

- **Transport et manutention de matériaux :**

L'Entrepreneur doit **le transport à pied d'œuvre** de tous les matériaux et matériels nécessaires à la réalisation des travaux de son Corps d'état et ce quelles que soient la hauteur et la distance.

- Le transport à pied d'œuvre comprend :
    - toutes manutentions, appareils de levage, coltinages nécessaires,
    - tous emballages, protections et autres,
    - toutes installations en cours de transport, de chargement et de déchargement.
  - **Les frais d'essais** qui comprennent :
    - En totalité, les frais d'essais préalables en vue de l'agrément du type, de la nature et de la qualité des matières, matériaux et engins, ainsi que des procédés de mise en œuvre.
    - Les frais de réception des matières et de contrôle en cours et à la fin des travaux limités à la fourniture des matières nécessaires aux essais et à la confection des éprouvettes avec son propre matériel et leur expédition au laboratoire désigné.
  - **Les frais liés à la gestion des déchets (enlèvement, fourniture des documents....).**
- h) **Les sujétions et pertes de temps de toute nature résultant** notamment de :
- Les sujétions liées à l'exécution des travaux dans des locaux/zones occupés ou encombrés (travaux exécutés dans des locaux occupés d'une manière permanente ou intermittente, ou dans des locaux encombrés ; dans des cages d'escaliers en service).
  - Les sujétions liées à l'exécution des travaux dans des zones affectées à la circulation des voyageurs ou des agents SNCF.
  - La nécessité de n'apporter aucune gêne au public dans des zones affectées à la circulation des voyageurs : halls, espaces de ventes, salles d'attente...
  - Les sujétions liées à la situation des lieux des travaux (proximité des voies exploitées, proximité de rails conducteurs, de caténaires ou de lignes à haute tension maintenus sous tension).
  - Les sujétions liées à l'exécution des travaux dans des gares souterraines.
  - L'encombrement des quais, cours, chaussées, etc., ainsi que l'embarras résultant de la présence d'obstacles de toute nature (canalisations, transmissions, lignes de télécommunications, etc.).
  - La réalisation simultanée d'autres ouvrages.
- i) **Les autres frais généraux de toute nature** (y compris frais de direction, d'administration, etc.) ainsi que les marges pour aléas et bénéfiques.
- j) **Les charges fiscales, à l'exclusion des taxes sur la valeur ajoutée.**



**AUCUNE PLUS-VALUE NE SERA ACCORDEE POUR QUELLE QUE CAUSE QUE CE SOIT**  
**EN DEHORS DE CELLES INDIQUEES DANS**  
**LES OBSERVATIONS PARTICULIERES OU PREVUES EXPLICITEMENT DANS LE MARCHE.**

### **ARTICLE 3 - Travaux exécutés dans des conditions particulières**

### 3.1 - Travaux exécutés la nuit, un samedi, un dimanche ou un jour férié légal

Les travaux qui, sur ordre écrit de la SNCF, sont exécutés :

- **Les nuits en semaine, les dimanches en journée, les jours fériés légaux en journée feront l'objet d'une rémunération supplémentaire** obtenue par l'application forfaitaire de 50% du quantum de main d'œuvre (QMO) aux prix du tome correspondant.
- **Les samedis en journée feront l'objet d'une rémunération supplémentaire** obtenue par l'application forfaitaire de 25% du quantum de main d'œuvre (QMO) aux prix du tome correspondant.
- **Les nuits du samedi au dimanche et du dimanche au lundi ou un jour férié légal (exemple : nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai 2019 et du 1<sup>er</sup> mai au 2 mai 2019) feront l'objet d'une rémunération supplémentaire** obtenue par l'application forfaitaire de 75% du quantum de main d'œuvre (QMO) aux prix du tome correspondant.

Si une partie seulement des opérations rémunérées par le même prix de l'article est effectuée la nuit, le samedi, le dimanche ou un jour férié légal, il est procédé à un partage prorata temporis permettant d'arrêter la fraction du prix passible du quantum intéressé s'il est possible de prendre attachement du travail effectué, à défaut, forfaitairement, il sera procédé au règlement au prorata des temps de travail jour/nuit.

Exemple 1 : fourniture et pose de plaques de plâtre épaisseur 18 mm le samedi de 10h00 à 17h00 (attachement -?-).

- Article N° 02 08 12 06 00 006, tome 5, page 283 (prix main d'œuvre : 2.19€ / prix déboursé sec : 5.78€ / prix de vente : 8.38€). **Le prix sera** :  $8.38€ \times 1.25 \times 1.36 = 14.24€$  (pas arrondi, calcul limité à 2 décimales).

Exemple 2 : fourniture et pose d'un portail acier en semaine de 17h00 à 23h00 (attachement -?-).

- Article N° 43 47 09 06 00 009, tome 4 page 383 (prix main d'œuvre : 403.06€ / prix déboursé sec : 1 118.68€ / prix de vente : 1 702.71€). **Le prix sera** :  $(1702.71€ \times 4h/6h) + (1 702.71€ \times 2h/6h \times 1.50 \times 1.42) = 2 344.06€$ .

Exemple 3 : percement de trous jusqu'à 20 cm de profondeur samedi de 17h00 au dimanche à 10h00 (attachement -?-).

- Article N° CN 26 03 15 00 006, tome 2, page 28 (prix main d'œuvre : 13.84€ / prix déboursé sec : 15.80€ / prix de vente : 22.91€). **Le prix sera** :  $(22.91€ \times 4h / 17h \times 1.25 \times 1.22) + (22.91€ \times 9h / 17h \times 1.75 \times 1.22) + (22.91€ \times 4h / 17h \times 1.50 \times 1.22) = 43.98€$ .

Si le temps d'exécution mis à disposition (les mesures de sécurité nécessaires prises) prévu pour 4h00 est :

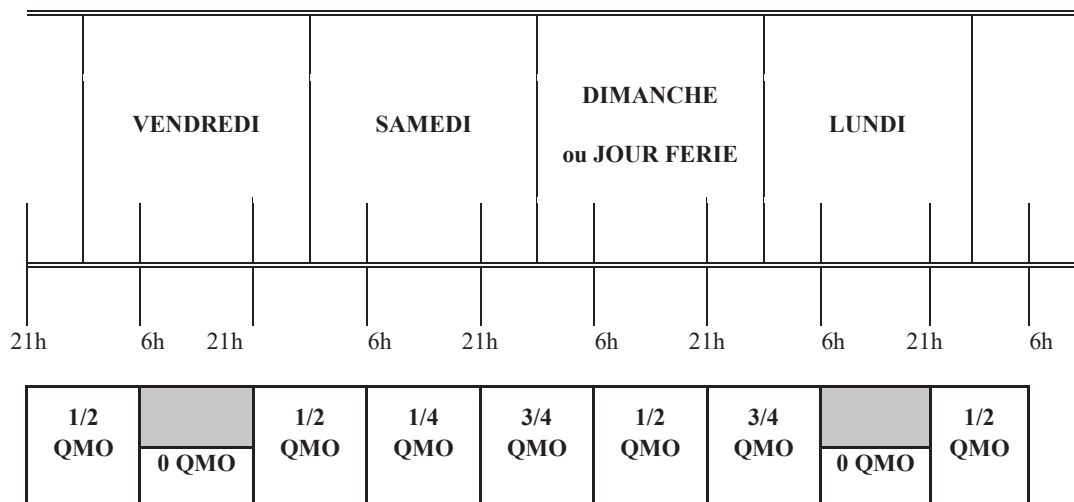
- Compris entre 2h00 et 4h00 : majoration des prix de 25% sur les articles concernés,
- Inférieur à 2h00 : majoration de 50% sur les articles concernés,
- Inférieur à 4h00 mais avec une possibilité de travail pendant la durée d'interception non obtenue : pas de majoration,
- Globalement supérieur à 4h00 quand on tient compte de la totalité du chantier (avec des nuits inférieures à 4h00 et d'autres supérieures à 6h00 par exemple) : pas de majoration.

**Les suppléments ci-dessus ne seront pas accordés quand les travaux auront été exécutés la nuit, le samedi, le dimanche ou un jour férié légal, pour un motif non imputable à la SNCF. C'est le cas lorsque :**



- L'achèvement d'un travail prévu de jour pendant les jours ouvrables conformément au programme établi avec l'entrepreneur doit, du fait de ce dernier, être poursuivi pendant la nuit, ou un samedi, ou un dimanche ou un jour férié légal.
- Un travail effectué un jour ouvrable de jour présente des défauts qu'il importe, pour des raisons de sécurité, pour le service et pour l'exploitation des locaux, de faire disparaître immédiatement.
- il s'agit de récupération de chômage d'intempéries.

**Récapitulatif schématique de l'application des majorations de QMO**



### 3.2 - Travaux exécutés dans un environnement d'amiante et / ou de plomb.

En ce qui concerne l'amiante et le plomb, il faut se référer aux textes réglementaires pour effectuer la prestation demandée dans les règles de l'art. Le présent document n'a pour but que de préciser le mode de règlement dans cet environnement particulier. **Toute exception à cette règle de facturation, doit être identifiée avant le début des travaux et faire l'objet d'un « accord préalable »**

Les travaux qui sont exécutés sur des matériaux intégrant de l'amiante et / ou du plomb, et donc impliquent des mesures particulières inhérentes à cette présence, feront l'objet d'une majoration forfaitaire à appliquer sur les articles de prix correspondant au travail effectué dans les conditions du BATIPRIX :

- + 20 % pour les parties de l'ouvrage concernées par l'amiante,
- + 15 % pour les parties de l'ouvrage concernées par le plomb,
- + 25% pour les parties de l'ouvrage concernées par les 2 sujétions reprises ci-dessus.

Par exemple, pour un bon de commande de 10 K€, la partie "amiantée" représente 20% du bon de commande.

Le montant du règlement sera  $2K€ \times 1.20 + 8 K€$  soit 10.40K€.

**La majoration retenue sert à rémunérer l'entreprise pour les coûts induits par cette présence : protection des salariés, suivi des déchets (Bordereau de Suivi des Déchets : BSD), sous-traitance éventuelle si entreprise non qualifiée, évacuation et suivi des déchets.....). Aucune autre facture que celle reprenant les articles BATIPRIX ne pourra donc être présentée sur cette prestation.**

### ARTICLE 4 - Règles à observer dans le calcul des métrés

Dans un but de simplification, les métrés sont établis en arrondissant, suivant les règles ci-après, les nombres entrants dans les calculs.

#### 4.1 - Règle des arrondis, quantités, montants :

Les poids unitaires, les dimensions élémentaires, les calculs de quantités sont arrondis à la 2<sup>ème</sup> décimale.

#### 4.2 - Application de la majoration ou de la minoration prévue au marché

Le produit du montant définitif du métré par le coefficient de majoration ou de minoration du marché est arrondi à l'Euro (exemples : 220.43€ devient 220€ / 221.57€ devient 222€).

### ARTICLE 5 - Règlement des travaux ou seule la pose est effectuée

Deux cas possibles :

- Le Numéro d'article comprend un prix indiqué dans la colonne 13 : mise en œuvre seule.  
Application du prix indiqué,
- Le Numéro d'article ne comprend pas de prix indiqué dans la colonne 13 : application du QMO du tome concerné. Pour le tome 9 par exemple, le prix de la colonne 12 (fourniture et pose) est de 144€. Le prix de la pose seule sera de  $144€ \times 0.32$  soit 46.08€.

## **ARTICLE 6 – Règlement des fournitures non comprises dans les prix unitaires de batiprix**

### **L'application de cet article reste exceptionnelle.**

Toutes fournitures « principales » non reprises explicitement aux différents articles de BATIPRIX sont réglées :

- a) soit aux prix et conditions définis au marché,
- b) soit sur présentation des factures authentiques (et non pas des devis) établies à des prix licites hors taxes après l'application de la remise consentie par le fournisseur. Celle-ci doit obligatoirement apparaître sur la facture remise par l'entreprise.

Dans ce dernier cas, pour tenir compte des frais généraux, du bénéfice et des sujétions d'emploi par petites quantités, les prix unitaires de la facture sont à multiplier par l'un des indices suivants :

- **La facture ne comprend pas le prix du transport par le fournisseur : coefficient 1,15.** Ce coefficient inclut le coût du transport par le titulaire.
  - **Exemple : facture de 3 200€ comprenant l'achat du matériel et l'amenée sur site par le titulaire du marché.** Le prix sera de  $3\,200\text{€} \times 1,15 = 3\,680\text{€}$ .
  - **La facture comprend le prix du transport par le fournisseur : coefficient 1,07.** Ce coefficient s'applique sur les prix de fournitures et de transport. Dans le cas où le transport ressort en coût global sur la facture, il est réglé au prorata du montant des fournitures utilisées (amenée sur site de 2 800 mètres de goulottes pour une pose réelle de 2 000 mètres).
  - **Exemple : facture de 3 200€ comprenant 2 800€ de matériel et 400€ de déplacement** facturés par le fournisseur pour amener la marchandise sur site. Le prix sera de  $3\,200\text{€} \times 1,07 = 3\,424\text{€}$ .
- c) Le règlement de la pose de ce type de matériel se fera par l'application du QMO de l'article se rapprochant le plus du matériel fourni.

### **NOTA :**

- Les dimensions de l'ouvrage sont mesurées en œuvre, les chutes éventuelles restant à la charge et aux frais de l'entrepreneur.
- Les prix établis dans les conditions qui précèdent ne sont pas affectés de la minoration ou de la majoration du montant du marché.
- Ces coefficients ne sont pas applicables aux travaux accessoires non-métrables car rémunérés par l'article PRIX du CPS, paragraphe "Dépenses Contrôlées". Dans ce cas de figure, la pose et la fourniture sont réglées en Dépenses Contrôlées.

## **ARTICLE 7 - Règlement des Matériels nécessaires a l'exécution des ouvrages**

Les observations relatives au règlement des frais de mise à disposition des matériels, engins et outillages pour la réalisation des ouvrages sont reprises au chapitre A, paragraphe a) des Observations Particulières BATIPRIX 2019 ci-après.

## **ARTICLE 8 - Préconisations**

Les Observations reprises en début de chaque chapitre des tomes BATIPRIX sont applicables s'ils sont conformes au présent document.

# B / Observations Particulières

---

## A. OBSERVATIONS COMMUNES A TOUS LES CORPS D'ETAT VOLUME 1 A VOLUME 9



Les observations suivantes sont communes à l'ensemble des corps d'état.

Elles sont toujours à prendre en compte,  
sauf dérogations définies dans les Observations Particulières propres à un corps d'état.

Les quantités mises en œuvre doivent être justifiées par attachement.

a) Le matériel nécessaire à l'exécution des travaux

Comme mentionné dans les Observations Générales (Article 2) « Les frais de mise à disposition de fonctionnement, d'entretien et d'amortissement des engins, du matériel et de l'outillage (afférents à chaque profession ou spéciaux), « pris en location ou non » sont réputés inclus dans la minoration ou égal ou majoration du montant du marché.

b) Travail avec échafaudages

**Les majorations pour travaux en hauteur** ne sont à appliquer que **pour des travaux effectués à une hauteur supérieure à 3,00 m** (mesurée depuis le sol d'assise de l'échafaudage jusqu'au plancher d'intervention).

La surface conventionnelle prise en compte pour la rémunération est égale au produit de la hauteur mesurée verticalement entre le niveau du sol servant d'assise à l'échafaudage et le niveau supérieur du plancher de travail le plus haut, **diminuée de trois mètres**, par la largeur mesurée horizontalement de la façade ou de l'ouvrage à traiter.

**Rappel : Les prix** liés aux transports, montage, entretien et démontage en fin de chantier de ces échafaudages **ne sont pas applicables**.

c) Le mode de mesurage

Les surfaces à prendre en compte sont **les surfaces mises en œuvre**, les chutes éventuelles casses et pertes d'emploi sont comprises dans les prix unitaires.

d) Enlèvement

Les manutentions depuis le lieu de dépose, de démolition ou de terrassement, les reprises éventuelles, le chargement sur véhicule, le transport et le déchargement sur le lieu de traitement des déchets sont réputés inclus dans la minoration ou la majoration du montant du marché et ce quel que soit le libellé du prix.

Pour l'enlèvement de matériaux de démolition ou de terrassements inférieurs à 8 m<sup>3</sup> mesurés in situ après foisonnement, les prix du recueil BATIPRIX, chapitre «Manutention – enlèvement» du lot «Ouvrages Communs» sont réputés non applicables.

Pour des travaux générant des volumes de matériaux de démolition ou de terrassements supérieurs à 8 m<sup>3</sup>, mesurés in situ après foisonnement, les prix de ce chapitre seront applicables par dérogation aux présentes observations.

Pour être rémunérée, **l'entreprise devra impérativement justifier de ces montants par fourniture des bons de décharge dûment acceptés et signés par le responsable de celle-ci**.

<b>Volume de gravois</b>	<b>Mode de calcul</b>	<b>Observations</b>
Gravois > 8 m <sup>3</sup>	Prestations à rémunérer	Tous les articles concernant un volume inférieur à 8 m <sup>3</sup> (enlèvement, mise en décharge...) sont interdits.
Gravois de menuiserie et de métallerie	Enlèvement à la charge de l'entreprise	Articles non applicables :  <b>CN 32 06 00 00 00 018</b> et <b>CN 32 06 00 00 00 021</b>

e) Les hypothèses

e1) Les hypothèses à prendre en compte sont celles issues des textes réglementaires en vigueur à la date d'établissement des plans et notes de calcul, ou celles imposées par le maître d'œuvre.

e2) **Dans le cas de dépose avec soins de matériel pour réemploi**, y compris transport au lieu de réemploi ou de stockage après nettoyage, **il sera payé 50% du QMO** du prix correspondant au prix de vente (colonne 12) X 0.50 X coefficient QMO (exemple : 0.22 pour le tome 2).

e3) **Dans le cas de dépose sans réemploi**, **il sera payé 20% du QMO** du prix correspondant au prix de vente (colonne 12) X 0.20 X coefficient QMO (exemple : 0.59 pour le tome 6).

e4) fourniture de menu matériel : le menu matériel nécessaire à une réalisation conforme, repris ou non repris dans BATIPRIX, est à considérer comme intégré dans l'offre faite par l'entreprise (exemple : grillage avertisseur en génie civil)

e5) Installations de chantiers et dispositifs d'exécution

Les prix unitaires des sous paragraphes ne sont pas applicables:

- Implantation,
- Clôtures de chantier,
- Baraque de chantier et WC,
- Accès de chantier,
- Branchement de chantier,
- Signalisation de chantier,
- Etaisement,
- Protection horizontale, verticale ou inclinée,
- Matériel d'exécution.

## **B. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES OUVRAGES COMMUNS DES 8 VOLUMES**

Le tableau reprenant les articles interdits est repris dans article M (voir sommaire) . Les pages de particularités du BATIPRIX sont indiquées dans les OP.

## **C. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 1**

### *VOLUME 1 : Gros Œuvre – Etanchéité – Ravalement*

<b>N° du corps d'état</b>	<b>Désignation du Corps d'état</b>
Page 004	Sommaire
P05 / P22	Guide d'utilisation : <b>articles interdits</b>
CN (P23 / P72)	Ouvrages communs TCE
01 (P73 / P236)	Gros Œuvre - Maçonnerie
25 (P237 / P318)	Etanchéité
56 (P319 / P354)	Ravalement Peinture – Revêtements extérieurs
P355 / P362	Index alphabétique

### **GROS ŒUVRE - MAÇONNERIE**

#### **Corps d'état N° 01**

Les prix concernant les installations de chantier (voir OP) ne sont pas applicables, ils sont réputés inclus dans la minoration ou la majoration du montant du marché. Ce sont les codes articles **01 02 03 00 00 003 à 01 02 18 06 00 006 et 01 02 27 03 00 003 à 01 02 33 36 00 004.**

L'utilisation des articles du **chapitre 01 55 et du corps d'état 2 « Plâtrerie »** ne sont pas applicables dans le cadre de "travaux de cloisonnement provisoire de chantier" car sont réputés inclus dans la minoration ou majoration du montant du marché.

a) Terrassement (pages 85 à 91)

Les mesures de volumes sont prises au vide de la fouille (**hauteur X largeur X longueur**) y compris sur-largeur strictement nécessaire pour talutage, blindage ou coffrage. Si, par suite d'erreurs, éboulements, nature de terrain ou toute autre cause, les déblais ou rigoles s'étendent au-delà des limites exactement nécessaires à l'exécution des travaux prévus, les vides excédentaires doivent être bloqués et comblés de bonne terre pilonnée, par les soins de l'Entrepreneur et à ses frais.

Les prix du présent paragraphe tiennent compte du foisonnement. En conséquence, il n'est jamais accordé de majoration de prix ou de quantité dans les diverses manutentions et transports ou de mise en dépôt, qu'il s'agisse de terre, débris, etc.... provenant du chantier.

Lorsque, **exceptionnellement** (pas d'attachement), le mesurage est fait sur véhicule de transport après chargement, le cubage déterminé pour le règlement est multiplié par le **coefficient 0,7**.

Les prestations de chargement, d'enlèvement et de transport des terres de la rubrique « Manutention, Enlèvement » codes articles : **01 07 21 00 00 001 à 01 07 21 00 00 006** sont réputées incluses dans l'offre de l'entreprise.

Le prix pour travaux dans l'embaras des étais code article : **01 07 01 02 00 001** n'est pas applicable.

b) Coulage de béton prêt à l'emploi (page 95)

Les prix pour montage, démontage et nettoyage de coffrage manuable code article :  
**01 31 19 03 00 003** et **01 31 19 06 00 003** ne sont pas applicables.

Les prix pour montage, démontage et nettoyage de coffrage horizontal ou banché code article :  
**01 31 19 09 00 003** et **01 31 19 12 00 003** ne sont pas applicables.

**ETANCHEITE**  
**Corps d'état N° 25**

Les majorations pour petits chantiers (page 241) des articles **25 95 06 00 001** et **25 95 06 00 002** ne sont pas applicables.

➤ Majoration pour petits chantiers - Manutentions supplémentaires (page 316).

Les articles **25 95 03 00 00 003** et **25 95 03 00 00 006** ne sont pas applicables.

➤ Majorations diverses

La majoration sur autoprotection en feuilles métalliques aluminium prélaqué, cuivre acier inoxydable des articles **25 25 09 00 00 003** à **25 25 09 00 00 009** ne sont pas applicables.

Les majorations pour protection lourde dure des articles suivants ne sont pas applicables:

- **25 50 06 06 00 003** - Majoration pour treillis soudé.

- **25 50 06 06 00 006** - Majoration pour couche désolidarisation sous protection lourde.

- **25 50 06 06 00 009** - Majoration pour couche de désolidarisation : film + feutre (inférieur ou = à 30 m²).

La majoration pour réhausse de plot hauteur 40 mm de l'article **25 50 06 19 00 006** n'est pas applicable.

Les majorations pour protection lourde dure des articles suivants ne sont pas applicables :

- **25 50 06 24 00 003** - Majoration pour pose à sec à joints serrés, couche de désolidarisation en granulat, non tissé polyester (200g/m2) et film polyéthylène (100 microns). Granulat ép. 3 cm.

- **25 50 06 24 00 006** - Majoration pour pose à sec à joints serrés, couche de désolidarisation en granulat, non tissé polyester (200g/m2) et film polyéthylène (100 microns). Non tissé polyester + film polyéthylène.

- **25 50 06 27 00 003** - Majoration pour pose à sec à joints larges, largeur 20 mm compris garnissage au mortier de ciment. Couche de sable + joints ciment.

- **25 50 06 30 00 003** - Majoration pour pose sur chape en mortier de ciment, compris joints, largeur 20 mm, garnis au mortier de ciment. Granulat 3 cm + non tissé + chape 4 cm.

**RAVALEMENT PEINTURE REVETEMENTS EXTERIEURS**

**Corps d'état N° 56**

➤ Mode de mesurage

La surface à prendre en compte, pour chaque face, est à considérer en surface réelle après enlèvement des fenêtres, portes, baies vitrées, oculus.....

**D. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 2**

*VOLUME 2 : VRD – Espaces verts*

<b>N° du corps d'état</b>	<b>Désignation du Corps d'état</b>
Page 4	Sommaire
P05 / P20	Guide d'utilisation : <i>articles interdits</i>
CN (P21 / P70)	Ouvrages communs TCE

12 (P71 / P196)	Espaces verts – Aménagements extérieurs
10 (P197 / P314)	VRD
P315 / P318	Index Alphanétique

**ESPACES VERTS. AMENAGENTS EXTERIEURS**

**Corps d'état N° 12**

a) Mode de mesurage

Les prix relatifs à des diamètres non prévus dans ce chapitre seront calculés proportionnellement aux diamètres les plus voisins.

Le métrage des canalisations est pris suivant la longueur réelle mesurée dans l'axe.

**VRD**

**Corps d'état N° 10**

a) Fournitures

Les prix de fournitures [plantes, végétaux, graines de gazon] et l'amendement non pulvérisé sont considérés comme intégrés et, si l'entrepreneur n'est pas pépiniériste, il sera fait application des conditions précisées à l'article 6 des Observations Générales de BATIPRIX 2019.

Dans tous les cas, la garantie de reprise qui doit être incluse dans le prix de fourniture, couvre deux périodes végétatives par dérogation à la notion de garantie prévue dans le CCCG Travaux.

b) Enlèvement

Le ramassage, l'enlèvement, le transport des produits de tailles, d'élagage, de coupe, de déchets, de papiers et de débris sont réputés inclus dans la minoration ou la majoration du montant du marché.

Ainsi les prix des articles de 12 03 33 24 00 003 à 12 03 33 24 00 012, 12 03 33 27 00 009 et de 12 03 33 36 00 003 à 12 03 33 36 00 015 ne sont pas applicables.

**E. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 3**

***VOLUME 3: Menuiserie Extérieure - Vitrerie & Miroiterie - Stores & Fermetures***

<i><b>N° du corps d'état</b></i>	<i><b>Désignation du Corps d'état</b></i>
Page 4	Sommaire
P05 / P22	Guide d'utilisation : <i><b>articles interdits</b></i>
CN (P23 / P72)	Ouvrages communs TCE
41 (P73 / P190)	Menuiserie Extérieure
58 (P191 / P270)	Vitrerie - Miroiterie
44 (P271 / P448)	Stores et Fermetures
P449 / P452	Index Alphanétique

**MENUISERIE EXTERIEURE**

**Corps d'état N° 41**



a) Menuiserie Aluminium artisanale (p. 126)

La majoration pour teintes code **41 45 01 00 00 003** n'est pas applicable.

## VITRERIE - MIROITERIE

### Corps d'état N° 58

a) Mode de mesurage

La fourniture et la pose des vitrages et des volumes, en travaux neufs ou d'entretien, sauf les éléments évalués à la pièce, seront comptées pour la surface réelle des vitrages mis en œuvre.

Toutefois, lorsque les vitrages ne sont pas carrés ou rectangulaires **la surface à prendre est celle du plus petit carré ou rectangle circonscrit.**

b) Contenu des prix

La pose avec parcloles comprend outre la dépose et la repose des parcloles le calage parfait des volumes afin qu'il n'y ait aucun jeu quelles que soient les conditions d'utilisation.

c) Dépose de vitrage - Prise en charge de vitrage – enlèvement des gravois de vitrage

Les prix **58 04 03 00 00 003**, **58 04 03 00 00 006**, **58 04 18 00 00 003**, **58 04 21 00 00 003**, **58 04 21 00 00 006** ne sont pas applicables.

d) Panneau d'obturation provisoire

Les prix **58 04 24 00 00 003** à **58 04 24 00 00 012** ne sont pas applicables.

e) Majorations

La majoration de 25% pour grand volume applicable à la valeur de la fourniture de vitrage n'est pas applicable : code **58 54 01 00 00 003** (page 223).

Les prix **58 54 66 03 00 003** à **58 54 66 15 00 021** concernant les majorations pour trous ou encoches ne sont pas applicables.

Les prix **58 54 66 18 00 003** à **58 54 66 18 00 024** concernant les majorations dimensionnelles ne sont pas applicables.

La majoration de 25% pour grand volume applicable à la valeur de la fourniture de vitrage n'est pas applicable : code **58 57 01 00 00 003** (page 238).

Les codes de majorations mentionnés ci-dessous (à compter de la page 250) ne sont pas applicables :

- **58 81 03 00 00 003** à **58 81 15 00 00 003**
- **58 81 06 20 00 001** à **58 81 06 20 00 004**,
- **58 81 06 21 00 001** à **58 81 06 21 00 002**,
- **58 81 06 22 00 001** à **58 81 06 22 00 005**,
- **58 81 06 23 00 001** à **58 81 06 23 00 005**,
- **58 81 07 03 00 001** à **58 81 07 03 00 005**,
- **58 81 07 06 00 001** à **58 81 07 06 00 005**,
- **58 81 07 09 00 001** et **58 81 07 09 00 005**,
- **58 81 07 12 00 001** et **58 81 07 12 00 005**,
- **58 81 07 15 00 001** et **58 81 07 15 00 005**.

## STORES ET FERMETURES

### Corps d'état N° 44

#### a) Majorations

La majoration pour traitement HIF (Hydrofuge, Insecticide, Fongicide) de 6% sur volet battant n'est pas applicable : code **44 11 60 00 00 001**.

Les majorations pour teintes pour les jalousies (page 343), pour les jalousies aluminium (page 344) de 19% ne sont pas applicables.

La Majoration ou minoration par m2 en + ou en - sur volet battant persienné bois exotique rouge sur mesure artisanal : code article **44 11 54 00 00 009** n'est pas applicable.

Les majorations pour store aluminium pour coloris hors standard code article : **44 20 30 15 00 006** et **44 20 30 15 00 009** ne sont pas applicables.

La majoration pour store vénitien aluminium pour pose de face code article : **44 20 30 15 00 045** n'est pas applicable.

La majoration sur store code article : **44 23 02 07 00 003** à **44 23 02 07 00 060** n'est pas applicable.

La majoration pour équipement complémentaire de porte code article **44 26 03 27 00 015** n'est pas applicable.

#### b) Révision et réparation de volets roulants

Les codes articles pour travaux préliminaires et préparatoires (page 406) ne sont pas applicables : **44 70 03 00 00 003**, **44 70 03 00 00 006**, **44 70 03 00 00 009**, **44 70 03 00 00 012** et **44 70 03 00 00 015**.

#### c) Révision et Réparation de volet roulant

La majoration pour dépose de volets roulant des articles **44 70 06 21 00 003** et **44 70 06 21 00 006** n'est pas applicable.

La majoration pour remise en état de volet roulant à enroulement extérieur des articles **44 70 09 21 00 003** et **44 70 09 21 00 006** n'est pas applicable.

#### d) Révision et Réparation de store

La prise en charge forfait pour déplacement, code article **44 72 03 00 00 003** n'est pas applicable.

La majoration pour opercules de guidage de toile code article **44 72 12 00 00 033** n'est pas applicable.

Les articles pour le remplacement des pièces et accessoires code article **44 72 15 03 00 003** à **44 72 15 06 00 012** ne sont pas applicables.

Les majorations, code article **44 72 15 15 00 003** à **44 72 15 15 00 009** ne sont pas applicables.

#### e) Révision et Réparation de grille articulée

Les articles pour les travaux d'entretien de grille articulée, code article **44 77 03 00 00 003** à **44 77 03 00 00 018** ne sont pas applicables.

## F. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 4

### *VOLUME 4: Métallerie*

<i>N° du corps d'état</i>	<i>Désignation du Corps d'état</i>
Page 4	Sommaire
P05 / P22	Guide d'utilisation : <i>articles interdits</i>
CN (P23 / P72)	Ouvrages communs TCE
43 (P73 / P492)	Métallerie (acier - aluminium)
P493 / P496	Index Alphabétique

### **METALLERIE**

#### **Corps d'état N° 43**

a) Tapis brosse

La fourniture est à régler aux conditions de l'article 6 des Observations Générales applicables à BATIPRIX 2019.

La pose sans fourniture de tapis-brosse est à reprendre à l'article **60 49 18 00 00 015**.

b) Majorations pour teintes

Le prix de majoration pour teinte à appliquer sur total (profilés et quincaillerie) colonne 9 : 18% code article : **43 09 30 03 00 003** n'est pas applicable (page 140)

Le prix des majorations (20% / 40%) pour finition anodisée couleur et thermolaquée autres couleurs non standard pour garde-corps aluminium (page 344) code article : **43 41 09 00 00 003** et **43 41 09 00 00 006** ne sont pas applicables.

La majoration de 10% sur fourniture (colonne 9) pour clôture en pose chevillée sur muret n'est pas applicable.

La majoration de main d'œuvre pour exécution en sous-œuvre d'ossatures et cloisons métalliques (page 395) : coef 1.30 code article : **43 53 01 00 00 003** n'est pas applicable.

c) Entretien Maintenance menuiserie Aluminium

Le forfait prise en charge pour entretien et maintenance code article : **43 77 04 00 00 003** n'est pas applicable.

Les forfaits révision/réparation pour entretien et maintenance d'équipements code article : **43 77 07 00 00 003** à **43 77 07 00 00 039** ne sont pas applicables.

d) Majorations sur traitements anticorrosion (page 477)

Les majorations pour traitement de surface avec application d'un revêtement à haute résistance pour des éléments implantés en milieu agressif, ne sont pas applicables :

- sur ouvrages avec galvanisation : 28% code article **43 84 50 00 00 003**
- sur ouvrages avec métallisation : 31% code article **43 84 50 00 00 006**
- sur ouvrages avec cataphorèse : 33% code article **43 84 50 00 00 009**

e) Majorations sur façonnage de tôles

Les majorations pour façonnage de pli sur tôle acier ou métal déployé (pages 485/486) code article : (coef 1.85) **43 64 16 00 00 003** et (coef 2.00) **43 64 16 00 00 006** ne sont pas applicables.

La majoration de main d'œuvre pour façonnage de pli sur tôle aluminium (pages 488/490) code article : (coef 1.85) **43 86 51 60 00 003** n'est pas applicable.

## G. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 5

<i>N° du corps d'état</i>	<i>Désignation du Corps d'état</i>
Page 4	Sommaire
P05 / P20	Guide d'utilisation : <i>articles interdits</i>
CN (P21 / P70)	Ouvrages communs TCE
42 (P71 / P252)	Menuiserie Agencement intérieur
02 (P253 / P330)	Plâtrerie (Plaque de plâtre)
P331 / P334	Index Alphabétique

**MENUISERIE AGENCEMENT INTERIEUR**

**Corps d'état N° 42**

a) Majoration pour laquage blanc finition usine pour portes ferrées à âmes diverses

Portes de communication standard :

- Les prix de majoration pour laquage blanc finition usine pour portes ferrées à âmes alvéolaire ou à âme pleine code article **42 08 40 21 00 003** à **42 08 40 21 00 024** ne sont pas applicables.
- Les prix de majoration pour laquage blanc finition usine pour portes ferrées à âmes isolante code article **42 08 40 27 00 003** à **42 08 40 27 00 012** ne sont pas applicables.

Portes de communication particulières :

- Les prix de majoration pour laquage blanc finition usine pour portes ferrées à âmes alvéolaire ou à âme pleine code article **42 08 43 21 00 003** à **42 08 43 21 00 024** ne sont pas applicables.
- Les prix de majoration pour laquage blanc finition usine pour portes ferrées à âmes isolante code article **42 08 43 27 00 003** à **42 08 43 27 00 009** ne sont pas applicables.

b) Majoration pour un vantail à pan coupé sur portes coulissantes sur mesures

Les majorations pour un vantail à pan coupé sur portes coulissantes sur mesures (page 142) code article **42 21 21 40 00 001** à **42 21 21 40 00 004** ne sont pas applicables.

c) Escalier standard

Les majorations ne sont pas applicables :

- Pour essences de bois différentes (page 181) code article : **42 38 13 18 00 003** à **42 38 13 18 00 009**,
- Pour les options pour essences de bois différentes (page 185) code article : **42 38 16 18 00 003** à **42 38 16 18 00 006**,
- Pour les garde-corps, essences de bois différentes (page 190) code article : **42 38 19 33 00 003** à **42 38 19 33 00 006**,
- Pour escalier hélicoïdal sur plan carré (page 199) code article : **42 38 31 03 00 057** à **42 38 31 03 00 066**,
- Pour escalier modèle inox (page 200) code article : **42 38 31 06 00 057** à **42 38 31 06 00 063**,

d) Plancher et parquet

Les prix sont applicables pour toute surface.

La surface à prendre en compte est celle de l'ouvrage terminé.

Les prix de majoration de main d'œuvre pour façons diverses sur parquets codes articles : **42 50 30 03 00 006 à 42 50 30 09 00 042** ne sont pas applicables. (pages 235 à 238)

e) Dépose d'anciens plafonds suspendus (page 212)

Les prix de dépose sont réputés applicables jusqu'à une hauteur de 3 mètres (sol/plancher d'intervention) conformément aux OG et non 2,50 m comme mentionné dans ce paragraphe.

**Pas d'observation particulière pour les autres ouvrages, les observations communes à tous les corps d'état restent applicables.**

**PLATRERIE (Plaque de plâtre)**

**Corps d'état N° 02**

**Pas d'Observation Particulière, les Observations Communes à tous les Corps d'état restent applicables.**

**H. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 6**

*VOLUME 6 : Carrelage – Peinture – Revêtements de sols*

<i>N° du corps d'état</i>	<i>Désignation du Corps d'état</i>
Page 4	Sommaire
P05 / P22	Guide d'utilisation : <i>articles interdits</i>
CN (P23 / P72)	Ouvrages communs TCE
55 (P73 / P120)	Peinture – Revêtements Intérieurs
59 (P121 / P162)	Carrelage et Revêtement mural
60 (P163 / P210)	Revêtement de sol (sauf carrelage)
P211 / P214	Index Alphabétique

**PEINTURE REVETEMENTS INTERIEURS**

**Corps d'état N° 55**

a) Mode de mesurage

La surface à prendre en compte pour chaque face d'un subjectile bien défini et uniforme est la surface de l'œuvre finie suivant son inclinaison, sauf :

- sur parement vitré et sur parement ajouré où la surface à prendre en compte est la surface vue vide pour plein ;
- sur parement ouvragé où la surface à prendre en compte est celle de la projection orthogonale dans un plan parallèle à la façade majorée forfaitairement par l'indice 1,80.

b) Majorations sur temps de main d'œuvre (page 76)

Les majorations des articles **55 90 03 00 00 001 à 55 90 03 00 00 005** ne sont pas applicables.

c) Pose de papiers peints, des tissus vinyliques, des mousses vinyliques, des aiguilletés et des textiles

La fourniture est réglée sur la base des rouleaux identifiés sur la facture présentée par l'entrepreneur.

- d) Majorations diverses pour papiers peints (pages. 417 à 420)  
Les prix **55 48 03 12 00 003** et **55 48 03 12 00 006** ne sont pas applicables. (page 417)
- Les prix **55 48 06 21 00 023**, **55 48 15 06 00 006** ne sont pas applicables. (page 419)
- Les prix **55 48 15 09 00 003** à **55 48 15 09 00 015** ne sont pas applicables.(pages 419 et 420)
- Les articles (page 118) N°**55 90 03 00 00 001** à **55 90 03 00 00 005** ne sont pas applicables.

## CARRELAGE ET REVETEMENT MURAL

### Corps d'état N° 59

#### Majorations diverses non applicables

- Béton dosé à 350 kg/m3 code article : **59 09 09 03 00 022**,
- Forme en béton : **59 09 09 10 00 003** et **59 09 09 10 00 006**,
- Dallage en béton armé : **59 09 15 00 00 012**, **59 09 15 00 00 015**, **59 09 15 00 00 021**,
- Chape rapportée : **59 09 18 00 00 009** et **59 09 18 00 00 012**,
- Pose de carrelage au sol : **59 31 09 00 00 003** à **59 31 09 00 00 064**
- Pose de carrelage mural : **59 46 03 15 00 003**, **59 46 03 15 00 006**, **59 46 03 15 00 057**,  
**59 46 06 00 00 003** à **59 46 06 00 00 57**,
- Carrelage au sol (page 157) : application code article famille 59 31 09 ci-dessus.

## REVETEMENT DE SOL

### Corps d'état N° 60

#### Moquettes pose seule

La fourniture est à régler aux conditions de l'article 5 des Observations Générales applicables à BATIPRIX 2019, à défaut aux conditions de l'article 6.

#### Ouvrages de finition

La fourniture est à reprendre aux conditions de l'article 5 des Observations Générales applicables à BATIPRIX 2019, à défaut aux conditions de l'article 6.

#### Base de surface

La base de surface de 30 m2 (page 196) n'est indiquée que pour information.

## I. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 7

### *VOLUME 7 : Charpente – Couverture – Charpente Métal*

<i>N° du corps d'état</i>	<i>Désignation du Corps d'état</i>
Page 04	Sommaire
P05 / P20	Guide d'utilisation : <b>articles interdits</b>
CN (P21 / P70)	Ouvrages communs TCE
17 (P71 / P152)	Charpente - Bardage et Couverture métallique
40 (P153 / P230)*	Charpente et Ossature bois
20 (P231 / P368)	Couverture - Zinguerie
P369 / P372	Index Alphabétique
* Ces pages ne sont pas indiquées (problème signalé au MONITEUR)	

#### **CHARPENTE – BARDAGE et COUVERTURE METALLIQUE**

##### **Corps d'état N° 17**

**Les Observations Communes à tous les Corps d'état restent applicables.**

En regard de l'interdiction d'utilisation de mousse de polyuréthane à la SNCF, tous les articles comprenant des panneaux sandwichs à isolation en mousse de polyuréthane **ne sont pas applicables**, à savoir :

- Couverture panneaux sandwichs : **17 53 03 03 00 003** à **17 53 06 09 00 018** (page 117)
- Panneau sandwich pour bardage : **17 65 03 03 00 003** à **17 65 18 09 00 066** (pages 133 à 140)

#### **CHARPENTE et OSSATURE BOIS**

##### **Corps d'état N° 40**

**Pas d'Observation Particulière, les Observations Communes à tous les Corps d'état restent applicables.**

#### **COUVERTURE**

##### **Corps d'état N° 20**

a) Majoration pour Forte pente

Toutes les majorations sur le quantum de main d'œuvre pour forte pente **ne sont pas applicables**, ces sujétions sont comprises dans la minoration ou la majoration du montant du marché.

L'article sur la majoration sur MO pour travaux exécutés à la corde à nœud : 100%

(**20 89 03 00 00 001**) est non applicable.

b) Evacuation des eaux pluviales (page 390)

- Gouttières pendantes en cuivre

**La longueur à prendre en compte est la longueur mesurée sur place.**

c) Couvertures en ardoises naturelles (page 411)

- Mode de mesurage des couvertures.  
La surface en m<sup>2</sup> est mesurée en **surface réelle**. Les prix comprennent les déchets d'emploi.

Les majorations des articles **20 31 57 12 00 003** et **20 31 57 12 00 006**, **20 36 30 12 00 003** et **20 36 30 12 00 006** ne sont pas applicables.

d) Majorations sur ouvrages accessoires en plomb ou en zinc ne sont pas applicables :

- Articles **20 12 12 00 00 002** à **20 12 12 00 00 005**,
- Articles **20 17 03 06 00 003** à **20 17 03 06 00 012**,
- Article **20 21 21 00 00 050**.

e) Majorations diverses non applicables :

- **20 51 10 00 00 003**.
- **20 71 21 00 00 050**.

f) couverture en cuivre : articles non applicables

- Articles **20 21 39 00 00 001** à **20 21 39 00 00 004**,

La majoration pour retour d'angle de l'article **20 21 21 00 00 050** n'est pas applicable.

## **J. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 8**

### *VOLUME 8 : Chauffage – Plomberie – Ventilation - Climatisation*

<i>N° du corps d'état</i>	<i>Désignation du Corps d'état</i>
Pages 04, 05 et 06	Sommaire
P07 / P26	Guide d'utilisation : <i>articles interdits</i>
CN (P27 / P76)	Ouvrages communs TCE
32 (P77 / P292)	Chauffage
28 (P293 / P412)	Plomberie - Sanitaire
34 (P413 / P478)	Ventilation
35 (P479 / P546)	Climatisation
P547 / P552	Index Alphabétique

### **CHAUFFAGE**

#### **Corps d'état N° 32**

a) Chaudières compris fourniture (page 78)

**Ne pas appliquer** pour une pose neuve :

- les articles **32 05 15 00 00 003** à **32 05 15 00 00 018** correspondants à la pose de brûleurs, à la pose de jaquettes (les jaquettes sont installées initialement dans la chaudière livrée).
- les articles **32 08 09 00 00 003** à **32 08 09 00 00 006** correspondants à la fourniture et la pose de contre-plaques de brûleurs.



b) Chaudières générateurs de chauffage non fournis (page 100)

La fourniture de la chaudière sera réglée conformément à l'article 6 des Observations Générales à BATIPRIX 2019.

c) Tuyauteries de chauffage (page 177)

➤ **Réseau en chaufferie :**

Appliquer les articles **32 20 03 03 00 003** à **32 20 03 03 00 051** que pour des longueurs supérieures à **4,20 m** la fourniture et la pose de ces tubes étant déjà incluses dans la pose des chaudières.

**PLOMBERIE - SANITAIRE**

**Corps d'état N° 28**

➤ Réparation ou modification de réseau en place (page 354) :

Les fournitures nécessaires qui ne figureraient pas dans les ouvrages seront à régler conformément à l'article 6 des Observations Générales de BATIPRIX 2014.

Les articles **28 70 06 24 00 050** et **28 70 06 24 00 051** concernant les façons de brasure spéciale ne sont pas applicables.

Façons accessoires sur tuyaux en fonte et dépose : Les articles **28 70 24 51 00 001** à **28 70 24 51 00 008** ne sont pas applicables.

**VENTILATION**

**Corps d'état N° 34**

Les articles pour majorations pour traversées de murs **34 04 06 15 00 003** à **34 04 06 15 00 009** ne sont pas applicables.

**CLIMATISATION**

**Corps d'état N° 35**

**Pas d'Observation Particulière, les Observations Communes à tous les Corps d'état restent applicables.**

**K. OBSERVATIONS PARTICULIERES DES CORPS D'ETAT DU VOLUME 9**

<i>N° du corps d'état</i>	<i>Désignation du Corps d'état</i>
Page 04	Sommaire
P05 / P20	Guide d'utilisation : <i>articles interdits</i>
CN (P21 / P70)	Ouvrages communs TCE
38 (P71 / P370)	Electricité
P371 / P374	Index Alphabétique

**ELECTRICITE**  
**Corps d'état N° 38**

Tous les raccordements sont compris dans les prix unitaires ou globaux.

**L. EXEMPLE d'APPLICATION DU BORDEREAU DE PRIX**

**BATIPRIX 2019. Exemple d'application des OG OP.**

## ***Travaux de menuiserie.***

Hypothèses :

- Prestation réalisée : Fourniture et pose de 30,00m<sup>2</sup> de FRISSETTE en pose verticale épaisseur de 10 mm, posée sur ossature en sapin (pin 1<sup>er</sup> choix), finition 2 couches de vernis mat incolore à la brosse, comprenant léger ponçage, dans les couloirs et pièces diverses d'un bâtiment existant avec circulation de personnel (locaux occupés). Aucune dépose de frisettes n'est à réaliser. Des matériaux (gravois) sont à évacuer à une décharge distante de 27km.

Le CPS indique :

- BATIPRIX 2019, minoration de 28%.

Questions : **Règlement sans et avec application des Observations Générales et Particulières SNCF.**

### **Vos calculs BATIPRIX 2019 sans OG/OP:**

1 / Travaux préparatoires et de finition:

Les 2 articles (42 62 03 03 00 013 et 55 34 15 06 00 006) sont repris dans la partie "vos calculs avec OG/OP".

2 / Travaux exécutés dans locaux encombrés :

\* Article 55 90 03 00 00 004 (tome 6) : PV pour locaux encombrés : application des préconisations du Guide d'emploi (page 76) : majoration sur temps de main d'œuvre par application d'un coefficient de 1.10.  
Prix : [17.61€ (colonne 5) X 1.10 + 4.24€ (colonne 9)] X 1.260 (prix de revient : colonne 11) X 1.111 (prix de vente : colonne 12) X 30M2 = 991.56€.

\* Pas de Plus-value pour la frisette (tome 5) : page 76.

3 / A rajouter :

\* Protection des installations existantes (polyane) : film polyane 150 microns fixé par bandes adhésives.

Article CN 44 06 00 00 033 page 47 (tome 6) / 4.08€ X 42 m2 = 171.36€.

\* Sécurisation des locaux encombrés: fabrication, installation et repliement de platelage et cloison de protection. Article CN 44 03 00 00 106 (hauteur 1 mètre) page 47 (tome 6) / 17.08€ X 10 m2 = 170.80€.

\* Nettoyage fin de chantier comprenant le ramassage, la sortie des déchets et emballages:

Article CN 38 00 00 00 003 page 45 (tome 6) / 1.99€ X 50m2 = 99.50€.

\* Enlèvement des gravois par Véhicule Léger jusqu'à 10 km:

Article CN 32 06 00 00 003 page 45 (tome 6) / 24.59€ X 0.57 m3 = 14.01€.

\* KM supplémentaire : Article CN 32 06 00 00 006 page 45 (tome 6) / 0.82€ X 17 km = 13.94€.

Montant total : 991.56€ + 171.36€ + 170.80€ + 99.50€ + 14.01€ + 13.94 + 4 294.50€ + 917.70€ = 6 673.37€.

**Total : 6 673.37€ X 0.72 (minoration de 28%). Prix HT à payer : 4 804.83€.**

### **Vos calculs BATIPRIX 2019 avec OG/OP:**

Travaux préparatoires:

\* Article 42 62 03 03 00 013 page 224 volume 5.

Frisette pin en lambris : unité : M2 / Quantités : 30 / PU : 143.15€ / PT : 4 294.50€.

Travaux de finition :

\* Article 55 34 15 06 00 006 page 110 volume 6

Vernit mat incolore à la brosse y compris léger ponçage:

Unité : M2 / Quantités : 30 / PU : 30.59€ / PT : 917.70€.

**Total : 5 212.20€ X 0.72 (minoration de 28%). Prix HT à payer : 3 752.78€.**

*NB1 : aucun autre article n'est à compter.*

*NB 2 : si le travail avait consisté en une réfection partielle de frisette et lambris pour jouées de trémie, il y aurait lieu d'appliquer un coefficient de 1.40 sur le prix de la colonne 5, le prix devient : Article 42 62 15 03 00 007 page 228 (pour 30 M2):*

*\* [(96.26€ X 1.40) + 120.55€] X 1.340 (prix de revient : colonne 11) X 1.111 (prix de vente : colonne 12) X 30 M2 X 0.72 (minoration marché) = 8 209.94€.*

## M. LISTE DES ARTICLES TOUS CORPS D'ETAT NON APPLICABLES

Liste non exhaustive et non opposable à la SNCF.

**En cas de contradiction entre le présent paragraphe et les paragraphes précédents, ce seront les mentions reprises aux § A à L qui devront être appliquées en priorité.**

Libellé de l'article	Code ouvrage
<b>OUVRAGES COMMUNS</b> ( <i>volumes 1 à 9</i> )	<b>CN</b>
<b>MANUTENTION – ENLEVEMENT</b> <b>Descente, Montage, Coltinage, transport et évacuation des terres et gravois, (compris chargement et déchargement, hors ceux dans camion ou benne)</b>	
Manutention – Enlèvement : Descente à la goulotte	CN32030300003
Manutention – Enlèvement : Descente au seau ou sac jusqu'à 3 m ht ou par étage	CN32030300013
Manutention – Enlèvement : Par 3 m ht ou par étage supplémentaire descente au seau ou sac	CN32030300016
Manutention – Enlèvement : Descente à la poulie jusqu'à 3 m ht ou par étage	CN32030300023
Manutention – Enlèvement : Par 3 m ht ou par étage supplémentaire descente à la poulie	CN32030300026
Montage au seau ou sac jusqu'à 3 m ht ou par étage	CN32030300033
Par 3 m ht ou par étage supplémentaire montage au seau ou sac	CN32030300036
Manutention – Enlèvement : Montage à la poulie jusqu'à 3 m ht ou par étage	CN32030300043
Manutention – Enlèvement : Par 3 m ht ou par étage supplémentaire montage à la poulie.	CN32030300046
Manutention – Enlèvement : Jet de pelle pour chargement ou éloignement	CN3230300063
Manutention – Enlèvement : Transport horizontal à la brouette jusqu'à 30 m	CN32030300073
Manutention – Enlèvement : Par 10 m supplémentaires de transport horizontal à la brouette	CN32030300076
Manutention – Enlèvement : Coltinage horizontal au seau ou sac jusqu'à 30 m	CN32030300083

Manutention – Enlèvement : Par 10 m supplémentaires de coltinage horizontal au seau ou sac	CN3203030086
Manutention – Enlèvement : Montage ou descente d'un appareil de moins de 25 kg (par étage).	CN3203060003
Manutention – Enlèvement : Montage ou descente d'un appareil de 25 à 60 kg (par étage).	CN3203060006
Manutention – Enlèvement : Montage ou descente d'un appareil de 61 à 99 kg (par étage).	CN3203060009
Manutention – Enlèvement : Montage ou descente d'un appareil de 100 à 150 kg (par étage).	CN32030600012
Manutention – Enlèvement : Montage ou descente d'un appareil de 151 à 250 kg (par étage).	CN32030600015
Manutention – Enlèvement : Enlèvement de gravois par véhicule léger jusqu'à 10 km non compris droits	<b>CN32060000003</b>
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Manutention – Enlèvement : Le km supplémentaire - enlèvement de gravois par véhicule léger	<b>CN32060000006</b>
Manutention – Enlèvement : Enlèvement de gravois inertes par benne de 8 m <sup>3</sup>	<b>CN32060000012</b>
Manutention – Enlèvement : Enlèvement de gravois mélangés par benne de 8 m <sup>3</sup>	<b>CN32060000015</b>
Manutention – Enlèvement : Enlèvement de menuiseries vitrées, portes pleines ou vitrées et ouvrages plans par véhicule léger jusqu'à 10 km, compris les droits	CN32060000018
Manutention – Enlèvement : Enlèvement d'ouvrages de métallerie, ossature ou petite charpente (poids inférieur à 500 kg) par véhicule léger, compris les droits	CN32060000021
<b>NETTOYAGE</b>	
Nettoyage : Nettoyage en fin de chantier comprenant le ramassage, la sortie des déchets et emballages (à compter à la surface hors œuvre des locaux et accès)	CN38030000003
Nettoyage : Nettoyage de salle de bains, cabinet de toilette	CN38030000013
Nettoyage : Nettoyage de WC	CN38030000023
Nettoyage : Nettoyage de cuisine	CN38030000033
Nettoyage : Nettoyage de séjour, chambre ou bureau	CN38030000043

Nettoyage : Nettoyage de hall d'entrée d'immeuble	CN38030000053
Nettoyage : Nettoyage d'escalier (par volée)	CN38030000063
Nettoyage : Nettoyage salle de bains, cabinet de toilette	CN38060000013
Nettoyage : Nettoyage de WC	CN38060000023
Nettoyage : Nettoyage de cuisine	CN38060000033
Nettoyage : Nettoyage de séjour, chambre ou bureau	CN38060000043
Nettoyage : Nettoyage hall d'entrée d'immeuble	CN38060000053
Nettoyage : Nettoyage d'escalier (par volée)	CN38060000063
Nettoyage : Nettoyage vitrage à grands carreaux, surface lisse 1 face	CN38060000066
Nettoyage : Nettoyage vitrage à grands carreaux, surface à relief, 1 face	CN38060000069
Nettoyage : Nettoyage vitrage à petits bois, surface lisse 1 face	CN38060000072
Nettoyage : Nettoyage vitrage à petits bois, surface à relief, 1 face	CN38060000075
Nettoyage : Nettoyage d'accessoires d'éclairage, écran diffusant jusqu'à 1,20 m, y compris dépose et repose	CN38060000078
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Nettoyage : Nettoyage de verrerie type globe ou hublot, y compris dépose et repose	CN38060000081
<b>ECHAFAUDAGES</b>	
Echafaudage : Installation et repliement, d'échafaudage roulant larg 0,70 x (1,85 à 2 m long), pour haut. travail de 2,80 à 5 m	CN44030000004
Echafaudage : Déplacement pour changement de façade d'échafaudage roulant larg 0,70 x (1,85 à 2 m long), pour haut. travail de 2,80 à 5 m, sans possibilité de roulage	CN44030000007
Echafaudage : Installation et repliement, d'échafaudage roulant larg. 1,50 x (2,00 à 3,50 m long), pour haut. travail de 3,00 à 6 m	CN44030000014

Echafaudage : Déplacement pour changement de façade d'échafaudage roulant larg. 1,50 x (2,00 à 3,50 m long), pour haut. travail de 3,00 à 6 m, sans possibilité de roulage.	CN44030000017
Echafaudage : Installation et repliement d'un échafaudage vertical sur balcon avec plancher, garde-corps et pare-gravois en tôle.	CN44030000053
Echafaudage : Installation et repliement d'un échafaudage sur consoles boulonnées, avec plancher, garde-corps et pare-gravois en tôle	CN44030000063
Echafaudage : Installation et repliement de platelage et cloison de protection ou garde-corps ou pare-gravois	CN44030000103
<b>PROTECTIONS</b>	
Protection : Installation et repliement de bâche	CN44060000003
Protection : Remaniage de bâche en cours de travaux	CN44060000006
Protection : Location d'une bâche 6 x 8 m.	CN44060000013
Protection : Installation et repliement d'échelle plate sur toiture à forte pente.	CN44090000009
Protection : Installation et repliement de corde à nœuds ou de sellette à treuil.	CN44090000015
Protection : Dépose et repose sans descente ni remontage de corde à nœuds ou de sellette à treuil.	CN44090000018
Protection : Dépose repose avec descente et remontage de corde à nœuds ou de sellette à treuil.	CN44090000021

Libellé de l'article	Code ouvrage
Protection : Installation et repliement de chemin de service sur couverture constitué de planches	CN44090000027
Protection : Location de chemin de service en planches sur couverture (le ml)	CN44090000030
<b>MATERIEL EXTERNE</b>	
Matériel externe - Location camion à grue CU 10 T	CN47030300003
Matériel externe - Location camion à grue CU 15 T	CN47030300006
Matériel externe - Location camion benne CU 15 T	CN47030300036
Matériel externe - Location camion benne CU 20	CN47030300039
Matériel externe - Location semi-benne CU 25	CN47030300042
Matériel externe - Location camionnette fourgon tôle CU 1,1	CN47030300063
Matériel externe - Location benne à gravois de 7 m <sup>3</sup> pour carton ou déchet-vert (hors souche d'arbre) ou ferraille ou gravois	CN47030600003
Matériel externe - Location benne à gravois de 7 m <sup>3</sup> pour: déchets de bois ou déchets divers ou polystyrène ou plaque plâtre	CN47030600006
Matériel externe - Location benne à gravois de 8 m <sup>3</sup> pour carton ou petits déchets vert (hors souche d'arbre) ou ferraille ou gravois divers	CN47030600009
Matériel externe - Location benne à gravois de 8 m <sup>3</sup> pour: déchets de bois ou déchets divers ou polystyrène ou plaque plâtre	CN47030600012
Matériel externe - Location benne à gravois de 10 m <sup>3</sup> pour carton ou petits déchets vert (hors souche d'arbre) ou ferraille ou gravois divers	CN47030600015
Matériel externe - Location benne à gravois de 10 m <sup>3</sup> pour déchets de bois ou déchets divers ou polystyrène ou plaque plâtre	CN47030600018
Matériel externe - Location benne à gravois de 15 m <sup>3</sup> pour carton ou petits déchets vert (hors	CN47030600021



souche d'arbre) ou ferraille ou gravois divers	
Matériel externe - Location benne à gravois de 15 m3 pour déchets de bois ou déchets divers ou polystyrène ou plaque plâtre	CN47030600024
Matériel externe - Location d'une remorque porte engin charge utile maxi 1000 kg soit PTC 1300 kg	CN47030900003
Matériel externe - Location d'une remorque porte engin charge utile maxi 2000 kg soit PTC 2500 kg	CN47030900006
Matériel externe - Location d'une remorque porte engin charge utile maxi 2800 kg soit PTC 3500 kg	CN47030900009
Matériel externe - Location camion plateau-benne PTC 3,5 T à cabine 3 places	CN47030900024
Matériel externe - Location camion plateau-tribenne PTC 3,5 T à cabine 3 places	CN47030900027
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Matériel externe - Location camion plateau-benne PTC 3,5 T à cabine double 7 places	CN47030900030
Matériel externe - Location abri tractable non isolé, Lg. 3,40x1,75x1,98 m haut, PTCA 750 kg.	CN47060300003
Matériel externe - Location abri tractable avec isolation, Lg.3,40 x 1,75 x 1,98 m haut. PTCA 750 kg.	CN47060300006
Matériel externe - Location cabine sanitaire mobile Lg. 1,20 x 0,90 x 2,30 m haut. à 1 WC + 1 lave-mains.	CN47060300009
Matériel externe - Location bloc sanitaire mobile Lg. 2,75 x 2,45 x 2,60 haut. à 1WC, 1 douche, 5 robinets lavabo.	CN47060300012
Matériel externe - Location abri mobile vestiaire et réfectoire Lg. 4,00 x 1,75 x 2,20 m haut. PTCA 950 kg.	CN47060300015
Matériel externe - Location conteneur mobile de 9 m3	CN47060300018
Matériel externe - Location conteneur mobile de 15 m3	CN47060300021
Matériel externe - Location conteneur mobile de 32 m3	CN47060300024

Matériel externe - Location bungalow mobile, accouplable de 10 m2	CN47060300027
Matériel externe - Location bungalow mobile, accouplable de 15 m2	CN47060300030
Matériel externe - Location mobilier d'aménagement, (bureau métallique)	CN47060300033
Matériel externe - Location mobilier d'aménagement, (armoire)	CN47060300036
Matériel externe - Location mobilier d'aménagement, (chaise, table)	CN47060300039
Matériel externe - Location clôture mobile métallique ht 2 x 3,50 m long avec 1 plot	CN47060600003
Matériel externe - Location palissade mobile opaque en PVC ht 2 x 2 m larg à 1 plot	CN47060600012
Matériel externe - Location palissade métallique mixte, bas PVC ht 1 m, haut grillagée ht 1 x 2,50 m long à plots	CN47060600021
Matériel externe - Location armoire électrique de distribution chantier de 31A à 70A	CN47060900003
Matériel externe - Location armoire électrique de distribution chantier de 181A à 280A	CN47060900006
Matériel externe - Location pompe de surface, centrifuge, essence, débit 20 m3/h, eaux claires et peu chargées	CN47061200003
Matériel externe - Location pompe de surface, centrifuge, essence, débit 21 à 50 m3/h, eaux claires et peu chargées	CN47061200006
Matériel externe - Location pompe de surface, centrifuge, diesel, débit 100 m3/h	CN47061200012
Matériel externe - Location pompe de surface, centrifuge, diesel, débit 150 m3/h, eaux claire et peu chargée	CN47061200018
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Matériel externe - Location pompe immergée, électrique, débit 30 m3/h, eaux claires	CN47061200027
Matériel externe - Location pompe immergée, électrique, débit 60 m3/h, eaux claires	CN47061200030
Matériel externe - Location pompe immergée, électrique, débit 100 m3/h, eaux claires	CN47061200034
Matériel externe - Location pompe immergée, électrique, débit 60 m3/h, eaux chargées	CN47061200036

Matériel externe - Location pompe immergée, électrique, débit 120/150 m3/h, eaux chargées	CN47061200039
Matériel externe - Location tuyau de refoulement ø 35/50 mm en 10 m long.	CN47061200048
Matériel externe - Location tuyau de refoulement ø 60/80 mm en 10 m long.	CN47061200051
Matériel externe - Location tuyau de refoulement ø 90/100 mm en 10 m long.	CN47061200054
Matériel externe - Location tuyau d'aspiration à crépine ø 35/50 mm en 5 m long.	CN47061200057
Matériel externe - Location tuyau d'aspiration à crépine ø 60/80 mm en 5 m long.	CN47061200060
Matériel externe - Location tuyau d'aspiration à crépine ø 90/100 mm en 5 m long.	CN47061200063
Matériel externe - Location mini-pelle à chenille, poids 0,5 à 1,1 T	CN47090300003
Matériel externe - Location mini-pelle à chenille, poids 1,2 à 1,7 T	CN47090300006
Matériel externe - Location mini-pelle à chenille, poids 1,8 à 2,4 T	CN47090300009
Matériel externe - Location mini-pelle à chenille, poids 5 à 5,9 T	CN47090300012
Matériel externe - Location mini-pelle à chenille, poids 6 à 8 T	CN47090300015
Matériel externe - Location mini-pelle à pneus, poids 5 à 5,9 T	CN47090300024
Matériel externe - Location mini-pelle à pneus de poids 6 à 6,9 T	CN47090300027
Matériel externe - Location tractopelle à 4 RM, moteur diesel de 60 à 79 CV	CN47090300036
Matériel externe - Location tractopelle à 4 RM, moteur diesel de 80 à 100 CV	CN47090300039
Matériel externe - Location godet rétro ou godet de curage seul	CN47090300051
Matériel externe - Location benne preneuse seule	CN47090300054
Matériel externe - Location tarière hydraulique seule	CN47090300060
Matériel externe - Location brise roche hydraulique pour minipelle 1,5 T	CN47090300063
Matériel externe - Location brise roche hydraulique pour minipelle 2,3 à 2,8 T	CN47090300066

Libellé de l'article	Code ouvrage
Matériel externe - Location brise roche hydraulique seul pour minipelle 6/10T	CN47090300069
Matériel externe - Location chargeur articulé à 4 RM et godet de 280 à 380 L	CN47090600003
Matériel externe - Location chargeur articulé à 4 RM et godet de 600 à 850 L	CN47090600006
Matériel externe - Location chargeur articulé à 4 RM et godet de 1000 à 1300 L	CN47090600009
Matériel externe - Location chargeur compact, larg. 0,90 à 1,10 m et de 130 à 179 litres	CN47090600015
Matériel externe - Location chargeur compact, larg. 1,20 à 1,30 m et de 180 à 300 litres	CN47090600018
Matériel externe - Location chargeur compact, larg. 1,60 à 1,80 m et de 380 à 479 litres	CN47090600021
Matériel externe - Location dumper frontal à 2 RM de 500 à 600 litres	CN47090600027
Matériel externe - Location dumper frontal à 2 RM de 700 à 900 litres	CN47090600030
Matériel externe - Location dumper frontal à 4 RM de 1500 à 1900 litres	CN47090600033
Matériel externe - Location transporteur sur chenilles de CU 450 à 650 kg	CN47090600042
Matériel externe - Location transporteur sur chenilles de CU 650 à 840 kg	CN47090600045
Matériel externe - Location rouleau tandem à cylindres larg. 1,00 m et conducteur porté, poids 1,5 T	CN47090900003
Matériel externe - Location rouleau tandem à cylindres larg. 1 m et conducteur porté, poids 2,5 T	CN47090900006
Matériel externe - Location rouleau tandem à cylindres larg. 1,30 m et conducteur porté, poids 3 à 4 T	CN47090900009
Matériel externe - Location rouleau tandem à cylindres larg. 1,40 m et conducteur porté, poids 7 T	CN47090900012
Matériel externe - Location rouleau duplex guidage à mains, larg. 0,60 à 0,70 m, 650 à 700 kg	CN47090900018
Matériel externe - Location rouleau vibrant de tranchée à pieds dameurs larg. 80/85 cm, 1,4 à 1,5 T	CN47090900030

Matériel externe - Location plaque vibrante larg. 34/40 cm à marche AV, moteur essence	CN47090900039
Matériel externe - Location plaque vibrante larg. 45 cm à marche AV, 100 kg, moteur diesel	CN47090900042
Matériel externe - Location plaque vibrante larg. 50 cm à marche AV/AR, 160 kg, moteur diesel	CN47090900045
Matériel externe - Location pilonneuse, pied larg. 28 à 30 cm, 40 à 60 kg, moteur essence	CN47090900051
Matériel externe - Location pilonneuse à pied larg. 28 à 30 cm, 70 à 90 kg, moteur diesel	CN47090900054
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Matériel externe - Location chariot élévateur frontal, tout terrain à 2 RM, CU 2 T, mât ht 3 m	CN47120300003
Matériel externe - Location chariot élévateur frontal tout terrain à 4 RM, CU 2,5 T, mât ht 5,40 m	CN47120300006
Matériel externe - Location chariot élévateur frontal tout terrain à 4 RM, CU 4 T, mât ht 5,40 m	CN47120300010
Matériel externe - Location chariot télescopique tout terrain à 4 RM, CU 2 T à 5 m ht	CN47120300015
Matériel externe - Location chariot télescopique tout terrain à 4 RM, CU 3 T à 9 m hauteur	CN47120300018
Matériel externe - Location benne chargeuse ou à béton de 500 à 800 litres	CN47120300024
Matériel externe - Location pose-bordure standard avec pince	CN47120300030
Matériel externe - Location potence de manutention pour chariot	CN47120300036
Matériel externe - Location nacelle sur chariot télescopique	CN47120300045
Matériel externe - Location chariot industriel électrique 2 RM de CU 1,5 T à mât de 4,75 m haut	CN47120600003
Matériel externe - Location chariot industriel thermique à 4 RM, CU 2 à 3 T avec mât 4,75 m haut	CN47120600006
Matériel externe - Location chariot industriel thermique à 4 RM, CU 4 à 5 T avec mât de 4,75 m haut	CN47120600009
Matériel externe - Location transpalette électrique CU 1,2 à 1,5 T	CN47120600012

Matériel externe - Location nacelle sur camion VL pour hauteur de travail à 20 m	CN47120900006
--	---------------

Libellé de l'article	Code ouvrage
Matériel externe - Location mini-grue à rotation 360°, CU 250 kg, pour haut. de travail à 10 m, moteur essence	CN47121500003
Matériel externe - Location mini-grue à rotation 360°, CU 500 kg, pour haut. de travail à 10 m, électrique 400V	CN47121500006
Matériel externe - Location mini-grue à rotation 360°, CU 1000 kg, pour haut. de travail à 10 m, électrique 400V	CN47121500009

Matériel externe - Location monte matériaux tractable pour haut. de travail à 11 m, moteur essence	CN47121500015
Matériel externe - Location monte matériaux tractable pour haut. de travail à 16 m, moteur essence	CN47121500018
Matériel externe - Location monte matériaux à échelle pour haut. de travail à 11 m, moteur électrique 240 V	CN47121500021
Matériel externe - Location treuil de levage placé au sol pour CU 250 à 300 kg, moteur électrique et thermique	CN47121500027
Matériel externe - Location treuil de levage placé au sol pour CU 500 kg, moteur électrique et thermique	CN47121500030
Matériel externe - Location treuil avec chevalet pour CU 200 kg, moteur électrique 240 V	CN47121500033
Matériel externe - Location treuil avec chevalet pour CU 300 kg, moteur électrique 240 V	CN47121500036
Matériel externe - Location treuil avec chevalet pour CU 500 kg, moteur électrique 400 V	CN47121500039
Matériel externe - Location treuil avec étau et potence pour CU 200 kg, moteur électrique 240 V	CN47121500042
Matériel externe - Location benne basculante de 75 litres	CN47121500048
Matériel externe - Location bourriquet de 17 kg, de lg. 0,75 x 0,75 x 0,22 m hauteur	CN47121500051
Matériel externe - Location benne de reprise de 250 litres	CN47121500054
Matériel externe - Location benne de distribution à béton de 50 litres	CN47121500057
Matériel externe - Location goulotte à gravois en PVC complète pour haut. de travail à 10 m maximum	CN47121500063
Matériel externe - Location élément de départ goulotte Ø 500 mm x1,00 m haut y compris console	CN47121500066
Matériel externe - Location élément courant de goulotte à gravois, ht 1 m	CN47121500069
Matériel externe - Location treuil d'installation de goulotte à gravois	CN47121500075

Libellé de l'article	Code ouvrage
Matériel externe - Location treuil manuel pour Charge Utile 300 KG	CN47150600036
Matériel externe - Location treuil électrique pour Charge Utile 650 KG	CN47150600039
Matériel externe - Location bétonnière à tambour basculant de 150 à 180 litres, moteur électrique	CN47180300003
Matériel externe - Location bétonnière à tambour basculant de 200 à 240 litres, moteur thermique	CN47180300006
Matériel externe - Location bétonnière à tambour basculant de 350 à 420 litres, moteur thermique	CN47180300009
Matériel externe - Location convoyeur à bande lisse long, 3 m, moteur électrique	CN47180600003
Matériel externe - Location convoyeur à bande lisse (soit 4 u de 3 m)	CN47180600009
Matériel externe - Location benne de distribution à béton de 350 litres	CN47180900004
Matériel externe - Location citerne d'eau de 500 à 900 litres, sur remorque tractable	CN47181200003
Matériel externe - Location citerne d'eau de 1000/1200 litres, sur remorque tractable	CN47181200006
Matériel externe - Location aiguille autonome à flexible de 4 à 5 m, ø 35/50 mm, moteur essence 3/5 CV	CN47181500003
Matériel externe - Location aiguille mécanique seule à flexible de 5 m, ø 30/40 mm	CN47181500006
Matériel externe - Location aiguille autonome à flexible 5m ø 29 à 35/50mm, électrique 240V	CN47181500012
Matériel externe - Location aiguille autonome à flexible 5 m, ø 55/65 mm, électrique 240 V	CN47181500015
Matériel externe - Location aiguille électrique seule 42 V haute fréquence à flexible 5 m, ø 40/49 mm	CN47181500024
Matériel externe - Location aiguille électrique seule 42 V, haute fréquence à flexible de 5 m, ø	CN47181500027



50/59 mm	
Matériel externe - Location aiguille pneumatique seule à flexible de 3 à 4 m, ø 30 à 40/49 mm	CN47181500030
Matériel externe - Location aiguille pneumatique seule à flexible de 3 à 4 m, ø 50 à 70/79 mm	CN47181500033
Matériel externe - Location règle vibrante autonome simple lame de 2,00 à 3,00 m	CN47181500045
Matériel externe - Location truelle talocheuse autonome ø 90 cm	CN47181500060
Matériel externe - Location caisson de blindage double face, haut. 2,40 x 3 m long.	CN47210300003
Matériel externe - Location caisson de blindage double face, haut. 2,40 x 3,50 m long.	CN47210300006
Matériel externe - Location coffrage manu-portable par 100 m2 minimum	CN47210600003
Matériel externe - Location ensemble de 4 coffrages d'angle manu-portable	CN47210600006
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Matériel externe - Location étai métallique à vis	CN47210900013
Matériel externe - Location compresseur thermique de capacité 2000 l/mn 7 bars	CN47240300003
Matériel externe - Location compresseur thermique de capacité 3000 l/mn 7 bars	CN47240300006
Matériel externe - Location compresseur thermique de capacité 5000 l/mn 7 bars	CN47240300009
Matériel externe - Location compresseur thermique de capacité 20 000/22 000 l/mn 10/12 bars	CN47240300012
Matériel externe - Location compresseur électrique de capacité 2200 l/mn à 7 bars	CN47240300019
Matériel externe - Location compresseur électrique de capacité 4500 l/mn à 7 Bars	CN47240300022
Matériel externe - Location compresseur électrique de capacité 5000 l/mn à 8/10 bars	CN47240300025
Matériel externe - Location compresseur électrique de capacité 7000 l/mn à 8/10 bars	CN47240300028
Matériel externe - Location réservoir d'air comprimé de 600 à 1000 litres, sur remorque tractable	CN47240600003

Matériel externe - Location réservoir d'air comprimé 2000 litres, sur remorque tractable	CN47240600006
Matériel externe - Location réservoir d'air comprimé 3000 litres, sur remorque tractable	CN47240600009
Matériel externe - Location marteau piqueur de 5 kg sans outil	CN47240900003
Matériel externe - Location marteau piqueur de 8 kg sans outil	CN47240900006
Matériel externe - Location marteau piqueur de 13 kg sans outil	CN47240900009
Matériel externe - Location brise béton de 20/25 kg sans outil	CN47240900018
Matériel externe - Location brise béton de 35 kg sans outil	CN47240900024
Matériel externe - Location perforateur de 4 à 7 kg sans outil	CN47240900030
Matériel externe - Location perforateur de 8 à 12 kg sans outil	CN47240900033
Matériel externe - Location perforateur de 13 à 17 kg sans outil	CN47240900036
Matériel externe - Location perforateur de 18 à 26 kg sans outil	CN47240900039
Matériel externe - Location pic long pour marteau piqueur	CN47240900045
Matériel externe - Location burin pour marteau piqueur	CN47240900051
Matériel externe - Location bêche étroite ou pointerolle pour marteau piqueur	CN47240900054
Matériel externe - Location fleuret à taillant de longueur jusqu'à 150 cm	CN47240900063
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Matériel externe - Location porte-taillant pour perforatrice	CN47240900072
Matériel externe - Location porte-boucharde pour perforatrice	CN47240900078
Matériel externe - Location flexible de long.10 m, ø 19 mm pour air à 7 bars	CN47240900084
Matériel externe - Rabattage de pic ou burin ou de pointerolle	CN47240900093
Matériel externe - Affûtage de bêche	CN47240900096

Matériel externe - Location groupe électrogène, 2/3 kVA, mono 240 Volts, moteur essence	CN47241200003
Matériel externe - Location groupe électrogène, 5 kVA, mono 230 Volts, moteur essence	CN47241200006
Matériel externe - Location groupe électrogène, 6 à 8 kVA, mono 240 Volts, moteur essence	CN47241200009
Matériel externe - Location groupe électrogène, 6 à 8 kVA, 240 V et 400 V, <u>moteur diesel</u>	CN47241200015
Matériel externe - Location groupe électrogène, 10 à 13 kVA, 400 Volts, moteur diesel	CN47241200018
Matériel externe - Location groupe électrogène, 25 à 30 kVA, 400 V, moteur diesel	CN47241200021
Matériel externe - Location groupe électrogène, 45 à 50 kVA, 400 V, moteur diesel	CN47241200024
Matériel externe - Location groupe électrogène, 90 à 120 kVA, 400 V, moteur diesel	CN47241200027
Matériel externe - Location groupe électrogène, 130 à 180 kVA, 400 V, moteur diesel	CN47241200030
Matériel externe - Location armoire électrique de distribution de 19 à 42 kVA soit 31 à 70A	CN47241500004
Matériel externe - Location câble électrique aérien de liaison de 15 m long., section 35 mm <sup>2</sup> , 125 kVA	CN47241500015
Matériel externe - Location câble électrique aérien de liaison de 15 m long., section 70 mm <sup>2</sup> , 150-200 kVA	CN47241500018
Matériel externe - Location câble électrique aérien de liaison de 15 m long., section 140 mm <sup>2</sup> , 250 kVA	CN47241500021
Matériel externe - Location rabot pour sol béton de larg. 200 mm à aspirateur, moteur thermique	CN47270300003
Matériel externe - Location ponceuse de sol à 1 plateau ø 250 mm, électrique 230 V, sans meule	CN47270300015
Matériel externe - Location scie à sol autonome, moteur essence de 5 à 7 CV, pour disque ø 350 mm maxi	CN47270600003
Matériel externe - Location scie à sol autonome, moteur essence de 8 à 13 CV, pour disque ø 350 mm maxi	CN47270600006
Matériel externe - Location scie à sol autonome, moteur diesel de 8/12 CV pour disque ø 350 mm maximum	CN47270600009

Libellé de l'article	Code ouvrage
Matériel externe - Location carotteuse sur bâti pour forage béton par scie-cloche ø jusqu'à 300 mm, moteur électrique 240 V	CN472706021
Matériel externe - Location carotteuse sur bâti pour forage béton par scie-cloche ø supérieur à 300 mm, moteur électrique 240 V	CN47270600024
Matériel externe - Location carotteuse autonome de tuyau de canalisation pour scie-cloche ø 200 à 350 mm, moteur essence	CN47270600027
Matériel externe - Location meuleuse-tronçonneuse tous matériaux pour disque ø 230 mm, électrique 240 V	CN47270600039
Matériel externe - Location meuleuse-tronçonneuse tous matériaux pour disque ø 220-300 mm, moteur essence	CN47270600042
Matériel externe - Location meuleuse-tronçonneuse tous matériaux pour disque ø 115 à 300 mm, énergie pneumatique	CN47270600045
Matériel externe - Location perforateur portable poids 10-12 kg, électrique 240 V	CN47270600051
Matériel externe - Location scie murale électro-hydraulique pour lame de 300/500 mm	CN47270600058
Matériel externe - Location sableuse de 50 litres avec équipement de base, énergie pneumatique	CN47270900003
Matériel externe - Location sableuse de 100 litres avec équipement de base, énergie pneumatique	CN47270900006
Matériel externe - Location sableuse de 200 litres avec équipement de base, énergie pneumatique	CN47270900009
Majoration de 10 m de tuyau d'air comprimé ø 10 et 19 mm, supplémentaire	CN47270900018
Matériel externe - Location nettoyeur HP, eau froide à 120-130 bars, avec équipement de base, moteur électrique	CN47270900030
Matériel externe - Location nettoyeur HP, eau froide à 150-220 bars, équipement de base, moteur thermique	CN47270900031
Matériel externe - Location nettoyeur HP, 200 bars eau chaude équipement de base, moteur thermique ou électrique	CN47270900042
Matériel externe - Location aspirateur industriel pour l'eau et la poussière à 1 moteur électrique	CN47270900051

1kW, 240 V	
Matériel externe - Location aspirateur industriel pour l'eau et la poussière à 2 moteurs électrique 2 kW, 240 V	CN47270900054
Matériel externe - Location mât d'éclairage à ballon de 2000 W, 240 V, sur remorque tractable	CN47300300003
Matériel externe - Location mât d'éclairage 6 000 W sur son groupe électrogène tractable	CN47300300009
Matériel externe - Location mât d'éclairage à 6 projecteurs de 1500 W sur son groupe électrogène tractable	CN47300300012
Matériel externe - Location générateur d'air chaud électrique de 2000 à 3000 kcal/h, débit d'air 3/400 m3/h, électrique 240 V, 1,6 à 3,3 kW	CN47300600003
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Matériel externe - Location générateur d'air chaud électrique de 27 à 54000 kcal/h, débit d'air 1300 m3/h, électrique. 400 V, 7,5 à 15 kW	CN47300600006
Matériel externe - Location générateur d'air chaud thermique de 10000 à 40000 kcal/h, débit d'air 500/1000 m3/h, énergie au fuel	CN47300600009
Matériel externe - Location générateur d'air chaud thermique de 41000 à 75000 kcal/h, débit d'air 2000/3000 m3/h, énergie au fuel	CN47300600012
Matériel externe - Location ventilateur d'air électrique de débit 1500/2000 m3/h, 230 V	CN47300600024
Matériel externe - Location ventilateur d'air électrique débit de 2700 à 3000 m3/h	CN47300600027
Matériel externe - Location gaine souple de soufflage ø 170 à 300 mm par élément de 3 m de longueur	CN47300600036
Matériel externe - Location déshumidificateur d'air électrique de 1500 W, 240 V	CN47300600042
Matériel externe - Location poste de soudage électrique de 150 à 200 A, 240 V, équipé	CN47330300003
Matériel externe - Location poste de soudage électrique de 240 à 290 A, 400 V, équipé	CN47330300006
Matériel externe - Location groupe de soudage autonome, moteur thermique de 180 A, équipé, chariot, essence	CN47330300015

Matériel externe - Location groupe de soudage autonome, moteur thermique de 200 à 250 A, équipé, sur chariot, diesel	CN47330300018
Matériel externe - Location groupe de soudage autonome, moteur thermique de 300 à 350 A, équipé, tractable, diesel	CN47330300021
Matériel externe - Location groupe de soudage autonome, moteur thermique de 400 A, équipé, tractable, diesel	CN47330300024
Matériel externe - Location câble avec pince de mise à la masse, 10 m longueur supplémentaire	CN47330300030
Matériel externe - Location broyeur de branches tracté	CN47360300003
Transport - Plus-value forfaitaire, nettoyage d'un abri de chantier	CN47452100006
Transport - Plus-value forfaitaire, suppression de graffiti sur abri chantier ou bungalow	CN47452100012
Transport - Plus-value forfaitaire, nettoyage par semaine bloc sanitaire chantier	CN47452100015

Libellé de l'article	Code ouvrage
<b>GROS ŒUVRE - MAÇONNERIE (volume 1)</b>	<b>01</b>
<b>INSTALLATION DE CHANTIER</b>	
Implantation bâtiment pour 4 axes	<b>0102030000003</b>

Implantation bâtiment pour 6 axes	<b>0102030000006</b>
Implantation bâtiment pour 8 axes	<b>0102030000009</b>
Clôture en panneau de tôle prélaquée de 2 m ht (en amortissement)	<b>0102060000016</b>
Clôture en planches assemblées sur place de 2 m ht (en amortissement)	<b>0102060000020</b>
Clôture mobile en panneaux à structure métallique grillagé de ht 2,00 m sur plot (installation, repliement)	<b>0102060000030</b>
Clôture mobile en panneaux à structure métallique grillagé de ht 2,00 x 3,50 m long sur plot (location journalière)	<b>0102060000033</b>
Installation et repliement de baraquement de chantier	<b>0102090300003</b>
Location abri tractable non isolé, Lg. 3,40x1,75x1,98 m haut, PTCA 750 kg	<b>0102090300006</b>
Installation et repliement de cabine sanitaire.	<b>0102090600003</b>
Location journalière y compris vidange hebdomadaire de cabine sanitaire	<b>0102090600007</b>
Voie d'accès en tout-venant sur 0,10 m d'ép.	<b>0102120000003</b>
Ponceau sur ru ou fossé pour véhicules légers	<b>0102120000006</b>
Installation et repliement d'armoire électrique 31 à 70 A	<b>0102150400002</b>
Location armoire électrique de distribution chantier de 31A à 70A	<b>0102150400004</b>
Regard de branchement d'eau 50 x 50 cm avec couvercle en béton et tranchée	<b>0102150600003</b>
Regard de branchement d'eau 80x80x100 cm avec couvercle en béton et tranchée	<b>01021506000010</b>
Installation et repliement panneau information 1,20 x 0,80 m sur poteaux	<b>0102180200001</b>
Location journalière panneau information 1,20 x 0,80 m sur poteaux	<b>0102180200004</b>
Installation et repliement panneau signalisation mobile de travaux	<b>0102180200013</b>
Location journalière panneau signalisation mobile de travaux métallique.	<b>0102180200016</b>

Installation et repliement de feu tricolore	0102180600003
Location journalière feux tricolores et batteries	0102180600006
Location journalière d'étais	0102270300003
Transport à la tonne de tous échafaudages et étaieement dans rayon de 50 km	0102270900003
Installation à la tonne, compris le chargement au dépôt, le déchargement sur le chantier, le montage par équipe spécialisée	0102270900006
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Location mensuelle à la tonne d'une tour d'étaieement de 1,50 x 1,50 m reprenant une charge maximum de 2,5 tonnes par pied sur une hauteur de 2,50 à 3,50 m	0102270900009
Repliement à la tonne compris le démontage des éléments d'étaieement, le chargement sur le chantier et le déchargement au dépôt	0102270900012
Installation et repliement de filet antichute	0102300300004
Installation et repliement filet pare-gravois	0102300600004
Garde-corps droit sur vide de baie libre de chantier	0102300900004
Garde-corps rampant sur vide de cage d'escalier de chantier	0102300900007
Garde-corps droit sur vide de terrasse de chantier	0102300900010
Platelage en planche d'échafaudage de 41 mm d'ép. sur ossature bois	0102301200003
Ecran de protection en tôle ondulée ou bac acier avec ossature bois	0102301200006
Ecran de protection panneau de particules ép. 19 mm, film anti-poussière avec ossature bois	0102301200009
Bâche légère tissée toile verte	0102301500004
Bâche armé en polyéthylène	0102301500007
Installation et repliement monte matériaux	0102330300003
Location monte matériaux à échelle pour haut. de travail à 11 m, moteur électrique 240 V	0102330300007



Installation et repliement treuil électrique	0102330600003
Location treuil de levage placé au sol pour CU 250 à 300 kg, moteur électrique et thermique	0102330600007
Installation et repliement chevalet complet avec treuil	0102330900003
Location treuil avec chevalet pour CU 200 kg, moteur électrique 240 V	0102330900007
Installation et repliement goulotte à gravois	0102331200003
Location goulotte à gravois en PVC complète pour haut. de travail à 10 m maximum	0102331200007
Location journalière minipelle 1,2 à 1,7 T	0102331500005
Location journalière minipelle 8 T	0102331500008
Location compresseur thermique de capacité 3000 l/mn 7 bars	0102331800004
Location compresseur thermique de capacité 5000 l/mn 7 bars	0102331800007
Location groupe électrogène, 5 kVA, mono 230 Volts, moteur essence	0102332100004
Location pompe immergée, électrique, débit 30 m <sup>3</sup> /h, eaux claires.	0102332400004
Location bétonnière à tambour basculant de 350 à 420 litres, moteur thermique	0102332700011
Location 4 heures pompe à béton, compris l'amenée du matériel, l'installation, le repliement et le lavage des tuyaux (jusqu'à 30 m de tuyaux)	0102333000003
Majoration pour location pompe à béton au-delà des 4 heures du forfait	0102333000006
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Pompage du béton (à compter en plus de la location)	0102333000009
Majoration pour installation et repliement des tuyaux au-delà de 30 m (par mètre supplémentaire)	0102333000012
Location convoyeur à bande lisse (soit 4 u de 3 m)	0102333300004
Location nacelle à flèche télescopique articulée pour haut. travail de 15 à 17 m, énergie électrique	0102333600004

<b>TERRASSEMENTS</b>	
Transport par chargeur jusqu'à 50 m, pour mise en dépôt ou chargement dans véhicule, y compris reprise des terres	<b>0107210000001</b>
Chargement seul dans véhicule d'enlèvement	<b>0107210000002</b>
Enlèvement de terres jusqu'à 10 km	<b>0107210000003</b>
Enlèvement de terres (le km supplémentaire)	<b>0107210000006</b>
Terrassement – majoration pour travaux dans l'embaras des étais – Coef.1.15	<b>0107010200001</b>
<b>Coulage de béton prêt à l'emploi</b>	
Montage, démontage et nettoyage de coffrage manuable vertical gamme légère en location. Non compris transport CT3.	<b>0131190300003</b>
Montage, démontage et nettoyage de coffrage manuable vertical gamme lourde en location. Non compris transport CT3.	<b>0131190600003</b>
Montage, démontage et nettoyage de coffrage horizontal	<b>0131190900003</b>
Montage, démontage et nettoyage de coffrage banché	<b>0131191200003</b>

<b>PLATRERIE (volume 1)</b>	<b>02</b>
<b>SANS OBJET</b>	

<b>PLATRERIE (CLOISONS) (volume 5)</b>	<b>02</b>
<b>SANS OBJET</b>	

<b>V.R.D. (VOIRIE – RESEAUX DIVERS) (volume 2)</b>	<b>10</b>
<b>SANS OBJET</b>	

<b>ESPACES VERTS, AMENAGEMENTS EXTERIEURS (Volume 2)</b>	<b>12</b>
<b>Ramassage de papiers</b>	
Ramassage de papiers et détritrus sur espaces verts jusqu'à 500 m <sup>2</sup>	<b>1203333600003</b>
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Ramassage de papiers et détritrus sur espaces verts jusqu'à 2 000 m <sup>2</sup>	<b>1203333600006</b>
Ramassage de papiers et détritrus sur jardinière jusqu'à 20 m <sup>2</sup>	<b>1203333600009</b>
Ramassage de papiers et détritrus sur jardinière jusqu'à 50 m <sup>2</sup>	<b>1203333600012</b>
Plus-value pour accès difficile	<b>1203333600015</b>
<b>Tonte avec ramassage</b>	
Tonte avec ramassage surface jusqu'à 1 000 m <sup>2</sup> de terrain normalement entretenu, effectuée à l'engin mécanique	<b>1203332400003</b>
Plus-value pour tonte avec ramassage en bordure droite	<b>1203332400006</b>
Plus-value pour tonte en pourtour massif, rocaille	<b>1203332400009</b>
Plus-value pour pente supérieure à 30%	<b>1203332400012</b>
<b>Fauchage</b>	
Plus-value pour ramassage	<b>1203332700009</b>

<b>CHARPENTE - COUVERTURE METALLIQUE (volume 5)</b>	<b>17</b>
<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant polyuréthane (B-s3.d0) pour couverture métallique. Epaisseur tôle : extérieure = 0,63 mm, intérieure = 0,50 mm, finition galvanisée. Compris fixation...</b>	
Panneau sandwich ép. 30 mm	<b>1753030300003</b>
Panneau sandwich ép. 40 mm	<b>1753030300006</b>

Panneau sandwich ép. 50 mm	1753030300009
Panneau sandwich ép. 60 mm	1753030300012
Panneau sandwich ép. 80 mm	1753030300015
Panneau sandwich ép. 100 mm	1753030300018
<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant polyuréthane (B-s3.d0) pour couverture métallique. Epaisseur tôle : extérieure = 0,63 mm, intérieure = 0,63 mm, finition galvanisée. Compris fixation...</b>	
Panneau sandwich ép. 30 mm	1753030600003
Panneau sandwich ép. 40 mm	1753030600006
Panneau sandwich ép. 50 mm	1753030600009
Panneau sandwich ép. 60 mm	1753030600012
Panneau sandwich ép. 80 mm	1753030600015
Panneau sandwich ép. 100 mm	1753030600018
<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant polyuréthane (B-s3.d0) pour couverture métallique. Epaisseur tôle : extérieure = 0,75 mm, intérieure = 0,50 mm, finition galvanisée. Compris fixation...</b>	
Panneau sandwich ép. 30 mm	1753030900003
Panneau sandwich ép. 40 mm	1753030900006
Panneau sandwich ép. 50 mm	1753030900009
Panneau sandwich ép. 60 mm	1753030900012
Panneau sandwich ép. 80 mm	1753030900015
Panneau sandwich ép. 100 mm	1753030900018
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant polyuréthane (B-s3.d0) pour couverture métallique. Epaisseur tôle : extérieure = 0,75 mm, intérieure = 0,63 mm, finition galvanisée. Compris fixation...</b>	
Panneau sandwich ép. 30 mm	1753031200003
Panneau sandwich ép. 40 mm	1753031200006
Panneau sandwich ép. 50 mm	1753031200009
Panneau sandwich ép. 60 mm	1753031200012
Panneau sandwich ép. 80 mm	1753031200015
Panneau sandwich ép. 100 mm	1753031200018

<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant laine de roche (A2-s1.d0) pour couverture métallique. Epaisseur tôle : extérieure = 0,63 mm, intérieure = 0,50 mm, finition galvanisée. Compris...</b>	
Panneau sandwich ép. 60 mm	1753060300003
Panneau sandwich ép. 80 mm	1753060300006
Panneau sandwich ép. 100 mm	1753060300009
Panneau sandwich ép. 120 mm	1753060300012
Panneau sandwich ép. 150 mm	1753060300015
<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant laine de roche (A2-s1.d0) pour couverture métallique. Epaisseur tôle : extérieure = 0,63 mm, intérieure = 0,63 mm, finition galvanisée. Compris...</b>	
Panneau sandwich ép. 60 mm	1753060600003
Panneau sandwich ép. 80 mm	1753060600006
Panneau sandwich ép. 100 mm	1753060600009
Panneau sandwich ép. 120 mm	1753060600012
Panneau sandwich ép. 150 mm	1753060600015
<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant laine de roche (A2-s1.d0) pour couverture métallique. Epaisseur tôle : extérieure = 0,75 mm, intérieure = 0,50 mm, finition galvanisée. Compris...</b>	
Panneau sandwich ép. 60 mm	1753060900003
Panneau sandwich ép. 80 mm	1753060900006
Panneau sandwich ép. 100 mm	1753060900009
Panneau sandwich ép. 120 mm	1753060900012
Panneau sandwich ép. 150 mm	1753060900015
	1753060900018
<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant polyuréthane (B-s3.d0) pour bardage vertical. Epaisseur tôle : extérieure = 0,63 mm, intérieure = 0,50 mm, finition galvanisée. Compris fixation...</b>	
Panneau sandwich ép. 30 mm	1765030300003
Panneau sandwich ép. 40 mm	1765030300006
Panneau sandwich ép. 50 mm	1765030300009
Panneau sandwich ép. 60 mm	1765030300012
Panneau sandwich ép. 80 mm	1765030300015
Panneau sandwich ép. 100 mm	1765030300018

<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant polyuréthane (B-s3.d0) pour bardage vertical. Epaisseur tôle : extérieure = 0,63 mm, intérieure = 0,63 mm, finition galvanisée. Compris fixation...</b>	
Panneau sandwich ép. 30 mm	1765030600003
Panneau sandwich ép. 40 mm	1765030600006
Panneau sandwich ép. 50 mm	1765030600009
Panneau sandwich ép. 60 mm	1765030600012
Panneau sandwich ép. 80 mm	1765030600015
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Panneau sandwich ép. 100 mm	1765030600018
<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant polyuréthane(B-s3.d0) pour bardage vertical. Epaisseur tôle : extérieure = 0,75 mm, intérieure = 0,50 mm, finition galvanisée. Compris fixation...</b>	
Panneau sandwich ép. 30 mm	1765030900003
Panneau sandwich ép. 40 mm	1765030900006
Panneau sandwich ép. 50 mm	1765030900009
Panneau sandwich ép. 60 mm	1765030900012
Panneau sandwich ép. 80 mm	1765030900015
Panneau sandwich ép. 100 mm	1765030900018
<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant polyuréthane (B-s3.d0) pour bardage vertical-horizontal. Epaisseur tôle : extérieure = 0,63 mm, intérieure = 0,50 mm, finition galvanisée. Compris...</b>	
Panneau sandwich ép. 30 mm	1765060300003
Panneau sandwich ép. 40 mm	1765060300006
Panneau sandwich ép. 50 mm	1765060300009
Panneau sandwich ép. 60 mm	1765060300012
Panneau sandwich ép. 80 mm	1765060300015
Panneau sandwich ép. 100 mm	1765060300018
<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant polyuréthane (B-s3.d0) pour bardage vertical-horizontal. Epaisseur tôle : extérieure = 0,63 mm, intérieure = 0,63 mm, finition galvanisée. Compris...</b>	
Panneau sandwich ép. 30 mm	1765060600003
Panneau sandwich ép. 40 mm	1765060600006
Panneau sandwich ép. 50 mm	1765060600009

Panneau sandwich ép. 60 mm	1765060600012
Panneau sandwich ép. 80 mm	1765060600015
Panneau sandwich ép. 100 mm	1765060600018
<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant polyuréthane (B-s3.d0) pour bardage vertical-horizontal. Epaisseur tôle : extérieure = 0,75 mm, intérieure = 0,50 mm, finition galvanisée. Compris...</b>	
Panneau sandwich ép. 30 mm	1765060900003
Panneau sandwich ép. 40 mm	1765060900006
Panneau sandwich ép. 50 mm	1765060900009
Panneau sandwich ép. 60 mm	1765060900012
Panneau sandwich ép. 80 mm	1765060900015
Panneau sandwich ép. 100 mm	1765060900018
<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant polyuréthane + bande laine de verre 120mm (B-s3.d0) bardage vertical-horizontal. Epaisseur tôle : extérieur 0,50 mm, intérieur 0,63 mm, finition...</b>	
Panneau sandwich ép. 60 mm	1765061200003
Panneau sandwich ép. 80 mm	1765061200006
Panneau sandwich ép. 100 mm	1765061200009
<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant polyuréthane + bande laine de verre 120mm (B-s3.d0) bardage vertical-horizontal. Epaisseur tôle : extérieur 0,63 mm, intérieur 0,63 mm, finition..</b>	
Panneau sandwich ép. 60 mm	1765061500003
Panneau sandwich ép. 80 mm	1765061500006
Panneau sandwich ép. 100 mm	1765061500009
<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant polyuréthane (B-s3.d0) pour bardage vertical ou horizontal. Epaisseur tôle : extérieur 0,63 mm, intérieur 0,50 mm, finition galvanisée. Compris...</b>	
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Panneau sandwich ép. 40 mm	1765090300003
Panneau sandwich ép. 50 mm	1765090300006
Panneau sandwich ép. 60 mm	1765090300009
Panneau sandwich ép. 80 mm	1765090300012
Panneau sandwich ép. 100 mm	1765090300015
<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant polyuréthane (B-s3.d0) pour bardage vertical ou horizontal.</b>	

<b>Epaisseur tôle : extérieur 0,63 mm, intérieur 0,63 mm, finition galvanisée. Compris...</b>	
Panneau sandwich ép. 40 mm	1765090600003
Panneau sandwich ép. 50 mm	1765090600006
anneau sandwich ép. 60 mm	1765090600009
Panneau sandwich ép. 80 mm	1765090600012
Panneau sandwich ép. 100 mm	1765090600015
<b>Panneau sandwich nervuré épaisseur isolant polyuréthane (B-s3.d0) pour bardage vertical ou horizontal. Epaisseur tôle : extérieur 0,75 mm, intérieur 0,50 mm, finition galvanisée. Compris...</b>	
Panneau sandwich ép. 40 mm	1765090900003
Panneau sandwich ép. 50 mm	1765090900006
Panneau sandwich ép. 60 mm	1765090900009
Panneau sandwich ép. 80 mm	1765090900012
Panneau sandwich ép. 100 mm	1765090900015
<b>Jonction verticale, pour panneaux bardage en acier galvanisé nervuré, pose horizontale ou verticale.</b>	
Jonction verticale	1765091200003
<b>Profil de départ pour panneaux sandwich, pour bardage en acier galvanisé nervuré, pose horizontale ou verticale.</b>	
Profil de départ pour 40 mm ép.	1765091200006
Profil de départ pour 50 mm ép.	1765091200009
Profil de départ pour 60 mm ép.	1765091200012
Profil de départ pour 80 mm ép.	1765091200015
Profil de départ pour 100 mm ép.	1765091200018
<b>Panneau sandwich ondulé (ondes: pas de 8x0,25 mm) isolant polyuréthane (B-s3.d0) pour bardage vertical-horizontale. Epaisseur tôle : extérieur 0,75 mm, intérieur 0,63 mm, finition galvanisée....</b>	
Panneau sandwich ép. 40 mm	1765120300003
Panneau sandwich ép. 50 mm	1765120300006
Panneau sandwich ép. 60 mm	1765120300009
Panneau sandwich ép. 80 mm	1765120300012
Panneau sandwich ép. 100 mm	1765120300015
<b>Panneau sandwich ondulé (ondes: pas de 125x25 mm) isolant polyuréthane(B-s3.d0) pour bardage vertical-</b>	



<b>horizontal. Epaisseur tôle : extérieur 0,63 mm, intérieur 0,50 mm, finition galvanisée...</b>	
Panneau sandwich ép. 60 mm	1765120600003
Panneau sandwich ép. 80 mm	1765120600006
<b>Panneau sandwich plan, isolant polyuréthane (B-s3.d0) pour bardage vertical-horizontal. Epaisseur tôle : extérieur 0,75 mm, intérieur 0,63 mm, finition galvanisée. Compris fixation inapparente...</b>	
Panneau sandwich ép. 40 mm	1765150300003
Panneau sandwich ép. 50 mm	1765150300006
Panneau sandwich ép. 60 mm	1765150300009
Panneau sandwich ép. 80 mm	1765150300012
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Panneau sandwich ép. 100 mm	1765150300015
<b>Panneau sandwich nervuré (nervures: pas de 50 x 0,50 mm) épaisseur isolant laine de roche 60 mm (A2-s1.d0) pour bardage. Epaisseur tôle : extérieur 0,63 mm, intérieur 0,63 mm, finition galvanisée....</b>	
Panneau sandwich ép. 60 mm	1765180300003
Panneau sandwich ép. 80 mm	1765180300006
Panneau sandwich ép. 100 mm	1765180300009
Panneau sandwich ép. 120 mm	1765180300012
Panneau sandwich ép. 150 mm	1765180300015
<b>Panneau sandwich nervuré (nervures: pas de 15 x 0,50 mm) épaisseur isolant laine de roche 60 mm (A2-s1.d0) pour bardage. Epaisseur tôle : extérieur 0,63 mm, intérieur 0,63 mm, finition galvanisée....</b>	
Panneau sandwich ép. 60 mm	1765180600003
Panneau sandwich ép. 80 mm	1765180600006
Panneau sandwich ép. 100 mm	1765180600009
Panneau sandwich ép. 120 mm	1765180600012
Panneau sandwich ép. 150 mm	1765180600015
<b>Profil de départ horizontal pour panneaux sandwich (A2-s1.d0) pour bardage en acier galvanisé nervuré, pose horizontale ou verticale.</b>	
Profil de départ horizontal pour 60 mm ép.	1765180900003
Profil de départ horizontal pour 80 mm ép.	1765180900006
Profil de départ horizontal pour 100 mm ép.	1765180900009

Profil de départ horizontal pour 120 mm ép.	1765180900012
Profil de départ horizontal pour 150 mm ép.	1765180900015
<b>Profil de départ horizontal pour panneaux sandwich (A2-s1.d0) pour bardage en acier galvanisé nervuré, pose horizontale ou verticale.</b>	
Profil de départ vertical pour 60 mm ép.	1765180900018
Profil de départ vertical pour 80 mm ép.	1765180900021
Profil de départ vertical pour 100 mm ép.	1765180900024
Profil de départ vertical pour 120 mm ép.	1765180900027
Profil de départ vertical pour 150 mm ép.	1765180900030
<b>Profil de jonction horizontale pour panneau sandwich (A2-s1.d0) épaisseur pour bardage en pose verticale.</b>	
Profil de jonction horizontale pour panneau ép. 60 mm ép., pose verticale	1765180900042
Profil de jonction horizontale pour panneau ép. 80 mm ép., pose verticale	1765180900045
Profil de jonction horizontale pour panneau ép. 100 mm ép., pose verticale	1765180900048
Profil de jonction horizontale pour panneau ép. 120 mm ép., pose verticale	1765180900051
Profil de jonction horizontale pour panneau pose verticale	1765180900054
<b>Profil de jonction verticale pour panneau sandwich (A2-s1.d0) pour bardage en pose horizontale.</b>	
Profil de jonction verticale pour pose horizontale	1765180900060
<b>Plaquette de répartition pour panneau sandwich (A2-s1.d0) pour bardage.</b>	
Plaquette de répartition	1765180900066

Libellé de l'article	Code ouvrage
<b>COUVERTURE (volume 7)</b>	<b>20</b>
<b>Majoration sur main-d'oeuvre seule pour exécution de couverture ou partie de couverture zinc à forte pente (supérieure à 0,50 m par mètre), brisis, etc. : coefficient 1,25.</b>	
Majoration sur main-d'oeuvre seule pour exécution de couverture ou partie de couverture zinc à	<b>20121200001</b>

forte pente (supérieure à 0,50 m par mètre), brisis, etc. : coefficient 1,25	
Majoration sur main-d'oeuvre seule pour exécution de soudure en angle sur zinc neuf : coefficient 1,25	<b>20121200002</b>
Majoration sur main-d'oeuvre seule pour exécution de soudure circulaire sur zinc neuf : coefficient 1,10	<b>20121200003</b>
Majoration sur main-d'oeuvre seule pour exécution de soudure en angle et circulaire sur zinc neuf : coefficient 1,35	<b>20121200004</b>
Majoration sur main-d'oeuvre seule pour grattage et nettoyage au préalable sur zinc vieux : coefficient 1,10 (coefficient en supplément des majorations de soudure sur zinc neuf)	<b>20121200005</b>
Majoration pour talon relevé sans soudure, à compter au prix des bandes correspondantes pour la longueur suivante : 0,10 m.	20121500001
Majoration pour talon relevé avec soudure, à compter au prix des bandes correspondantes pour la longueur suivante : 0,30 m	20121500002
Majoration pour talon relevé et rapporté avec soudure, à compter au prix des bandes correspondantes pour la longueur suivante : 0,40 m	20121500003
Majoration pour retour soudé, à compter au prix des bandes correspondantes pour la longueur suivante : 0,50 m	20121500004
Majoration pour coulisseau plat, à compter au prix des bandes correspondantes pour la longueur suivante : 0,40 m	20121500005
Majoration pour coulisseau à développé cassé, à compter au prix des bandes correspondantes pour la longueur suivante : 0,80 m	20121500006
<b>Majoration pour talon sur couvre-joints, à compter au prix des couvre-joints pour la longueur suivante : 0,40 m.</b>	
Majoration pour talon sur couvre-joints, à compter au prix des couvre-joints pour la longueur suivante : 0,40 m	2021090000050
Majoration pour tête soudée sur couvre-joints, à compter au prix des couvre-joints pour la longueur suivante : 0,40 m	2021090000051
<b>Majoration pour retour d'angle sur bande cuivre façonnée à la demande, à compter au prix de la bande correspondante pour : 0,50 m.</b>	
Majoration pour retour d'angle sur bande cuivre façonnée à la demande, à compter au prix de la bande correspondante pour : 0,50 m	<b>2021210000050</b>
<b>Majoration sur main-d'oeuvre seule pour exécution de couverture ou partie de couverture cuivre à forte pente (supérieure à 0,50 m par mètre), brisis, etc.</b>	
Majoration sur main-d'oeuvre seule pour exécution de couverture ou partie de couverture cuivre à forte pente (supérieure à 0,50 m par mètre), brisis, etc. : coefficient 1,25	<b>2021390000001</b>
Majoration sur ouvrages de couverture cuivre pour couverture gironnée pour tourelle, compris traçage et découpage des feuilles en cône ou tronc de cône : coefficient 2,00	<b>2021390000002</b>

Majoration sur ouvrages de couverture cuivre pour couverture gironnée pour dôme, compris traçage et découpage des feuilles en cône ou tronc de cône : coefficient 3,00	2021390000003
Majoration sur ouvrages de couverture cuivre pour couverture en plein cintre, compris traçage et découpage des feuilles en cône ou tronc de cône : coefficient 1,80	2021390000004
<b>Majoration pour retour d'angle sur chéneau en cuivre, à compter au prix du chéneau correspondant</b>	
Majoration pour retour d'angle sur chéneau en cuivre, à compter au prix du chéneau correspondant pour : 1,00 m	2026330000050
<b>Majoration pour fond soudé sur chéneau en cuivre, à compter au prix du chéneau correspondant</b>	
Majoration pour fond soudé sur chéneau en cuivre, à compter au prix du chéneau correspondant pour : 0,40 m	2026330000051
<b>Majoration sur main-d'oeuvre seule pour exécution de couverture ou partie de couverture ardoise en brisis</b>	
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Majoration sur main-d'oeuvre seule pour exécution de couverture ou partie de couverture ardoise en brisis : coefficient 1,15	2031900000001
<b>Majoration sur main-d'oeuvre seule pour exécution de couverture ou partie de couverture ardoise en brisis</b>	
Majoration sur main-d'oeuvre seule pour exécution de couverture ou partie de couverture ardoise en brisis : coefficient 1,15	2036900000001
<b>Majoration pour fixation des tuiles en béton par pannetons en partie courante (1 tuile sur 5 fixée).</b>	
Pannetonnage des tuiles	2051100000003
<b>Majoration sur main-d'oeuvre seule pour balayage de gouttière ou chéneau sur couverture à forte pente (supérieure à 0,50 m par mètre), brisis, etc.</b>	
Majoration sur main-d'oeuvre seule pour balayage de gouttière ou chéneau sur couverture à forte pente (supérieure à 0,50 m par mètre), brisis, etc. : coefficient 1,25	2071210000050
<b>Majoration sur main-d'oeuvre pour travaux exécutés à la corde à noeuds</b>	
Majoration sur main-d'oeuvre pour travaux exécutés à la corde à noeuds : 100 %	2089030000001
<b>Majorations sur ouvrages en plomb</b>	
Soudure simple - Majoration pour soudure simple sur bande en plomb.	2017030600003
Façon d'angle saillant ou rentrant soudé - Majoration pour angle saillant ou rentrant, soudé sur bande en plomb.	2017030600006
Façon de pli sur plomb 1,5 mm - Majoration pour façon de pli sur bande en plomb de 1,5 mm d'épaisseur.	2017030600009
Façon d'ourlet sur plomb 1,5 mm - Majoration pour façon d'ourlet sur bande en plomb de 1,5 mm d'épaisseur.	2017030600012

Majoration pour fond droit sur gouttière pendante en cuivre, à compter au prix de la gouttière correspondante pour : 0,40 m.	2026120300100
<b>Travaux de couverture en ardoises</b>	
Tranchis biais - Majoration pour tranchis biais sur rive en ardoise.	2031571200003
Tranchis circulaire en plan - Majoration pour tranchis circulaire en plan sur rive en ardoise.	2031571200006
Tranchis biais - Majoration pour tranchis biais sur rive ardoise.	2036301200003
Tranchis circulaire en plan - Majoration pour tranchis circulaire en plan sur rive ardoise.	2036301200006
Majoration sur MOE pour travaux corde à noeuds	<b>2089030000001</b>

<b>ETANCHEITE (volume 2)</b>	<b>25</b>
<b>MAJORATIONS DIVERSES</b>	
Montage - descente matériaux à + de 15 m Majoration pour montage ou descente de matériaux à plus de 15 m de hauteur par tous moyens.	<b>2595030000003</b>
Approche ou transport des matériaux à une distance du lieu de déchargement supérieur à 30m Majoration en étanchéité pour manutentions complémentaires : approche ou transport des matériaux à une distance du lieu de déchargement supérieure à 30 m	<b>2595030000006</b>
Sur l'ensemble des ouvrages du corps d'état Etanchéité, majoration pour petits chantiers, pour surface inférieure à 10 m2 (coefficient: 1,40)	<b>2595060000001</b>
Sur l'ensemble des ouvrages du corps d'état Etanchéité, majoration pour petits chantiers, pour surface entre 10 et 40 m2 (coefficient: 1,20)	<b>2595060000002</b>
Feuille métallique aluminium prélaqué Majoration sur une étanchéité par feuille bitume modifié élastomère (SBS) pour auto-protection par feuille métallique aluminium prélaqué.	<b>2525090000003</b>
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Feuille métallique cuivre Majoration sur une étanchéité par feuille bitume modifié élastomère (SBS) pour auto-protection par feuille métallique cuivre.	<b>2525090000006</b>

<p>Feuille métallique acier inoxydable</p> <p>Majoration sur une étanchéité par feuille bitume modifié élastomère (SBS) pour autoprotection par feuille métallique acier inoxydable.</p>	<b>2525090000009</b>
<p>Armature treillis soudé</p> <p>Majoration pour armature en treillis soudé dans les chapes et dallages de protection des revêtements d'étanchéité de terrasse accessible piétons.</p>	<b>2550060600003</b>
<p>Majoration couche désolidarisation sous protection lourde</p> <p>Majoration pour couche désolidarisation sous protection lourde de revêtements d'étanchéité de terrasse accessible piétons, par gravillon et feutre non tissé.</p>	<b>2550060600006</b>
<p>Majoration pour couche de désolidarisation : film + feutre (jusqu'à 30 m2)</p> <p>Majoration pour couche de désolidarisation sous protection lourde coulée (film + feutre, surface jusqu'à 30 m2) sur chape et dallage en protection lourde des revêtements d'étanchéité de terrasse...</p>	<b>2550060600009</b>
<p>Rehausse de plot PVC ht 40 mm</p> <p>Majoration pour rehausse de plot PVC, hauteur 40 mm pour dalles bois 50 x 50 x 5 cm, pour protection de revêtements d'étanchéité de terrasse accessible piétons.</p>	<b>2550061900006</b>
<p>Granulat 3 cm + non tissé + chape 4 cm</p> <p>Majoration pour pose d'une couche de désolidarisation en granulat de 3 cm d'ép + non tissé + une chape de 4 cm compris joints larges 20 mm, en protection des revêtements d'étanchéité, pour protection...</p>	<b>2550063000003</b>
<p>Granulat ép. 3 cm</p> <p>Majoration pour couche de désolidarisation en granulat épaisseur 3 cm , en protection des revêtements d'étanchéité par une protection lourde dure en terrasse accessible piétons, pour pose à sec et à...</p>	<b>2550062400003</b>
<p>Feutre non tissé polyester + film polyéthylène</p> <p>Majoration pour couche de désolidarisation en non tissé polyester (200 g/m2) + film polyéthylène 100 microns, en protection des revêtements d'étanchéité par une protection lourde dure en terrasse...</p>	<b>2550062400006</b>
<p>Couche de sable + joints ciment</p> <p>Majoration pour pose à sec et à joints larges garnis au mortier de ciment, sur couche de désolidarisation en sable de 3 cm d'ép, en protection des revêtements d'étanchéité, de protection lourde dure...</p>	<b>2550062700003</b>

Libellé de l'article	Code ouvrage
<b>PLOMBERIE (volume 8)</b>	<b>28</b>
<b>Majoration sur ouvrages de brasure ordinaire pour empattement droit brasé à l'étain</b>	
Majoration sur ouvrages de brasure ordinaire pour empattement droit brasé à l'étain : coef 1,50.	<b>2870062400050</b>
Majoration sur ouvrages de brasure ordinaire (code: 28 70 06 24 003 à 018) pour empattement droit biais à l'étain : coefficient 2,00.	<b>2870062400051</b>
Majoration sur ouvrages de brasure ordinaire (code: 28 70 06 24 003 à 018) pour tamponnage brasé à l'étain : coefficient 0,50.	<b>2870062400052</b>
<b>Valeurs accessoires</b>	
La valeur des façons accessoires est déterminée en appliquant les coefficients sur la valeur des ouvrages au mètre linéaire suivant diamètre (code: 28 70 24 03 003 à 012). - Coupe sur tuyau fonte non posé pour mise à longueur : coef. 0,60	<b>2870245100001</b>
La valeur des façons accessoires est déterminée en appliquant les coefficients sur la valeur des ouvrages au mètre linéaire suivant diamètre (code: 28 70 24 03 003 à 012). - Coupe sur tuyau fonte en place : coef. 1,00	<b>2870245100002</b>
La valeur des façons accessoires est déterminée en appliquant les coefficients sur la valeur des ouvrages au mètre linéaire suivant diamètre (code: 28 70 24 03 003 à 012). - Façon de joint ciment sur tuyau fonte SME : coef. 0,50	<b>2870245100003</b>
La valeur des façons accessoires est déterminée en appliquant les coefficients sur la valeur des ouvrages au mètre linéaire suivant diamètre (code: 28 70 24 03 003 à 012). - Pose de joint caoutchouc sur tuyau fonte SME : coef. 0,40	<b>2870245100004</b>
La valeur des façons accessoires est déterminée en appliquant les coefficients sur la valeur des ouvrages au mètre linéaire suivant diamètre (code: 28 70 24 03 003 à 012). - Pose de joint à bague sur tuyau fonte SMU: coef. 0,50	<b>2870245100005</b>
La valeur des façons est déterminée en appliquant coefficient sur valeur ouvrages au ML suivant ø (code: 28702403003 à 012).- Raccordement sur tuyau conservé, compris décrottage collet ou emboîture, bouchonnage provisoire (tringlage non prévu): coef. 0,50	<b>2870245100006</b>

La valeur des façons accessoires est déterminée en appliquant les coefficients sur la valeur des ouvrages au mètre linéaire suivant diamètre (code: 28 70 24 03 003 à 012). - Dépose de tuyau fonte pour réemploi et repose en place : coef. 1,75	<b>2870245100007</b>
La valeur des façons accessoires est déterminée en appliquant les coefficients sur la valeur des ouvrages au mètre linéaire suivant diamètre (code: 28 70 24 03 003 à 012). - Dépose de tuyau fonte sans réemploi : coef. 0,50	<b>2870245100008</b>

<b>CHAUFFAGE (volume 8)</b>	<b>32</b>
<b>Montage de brûleur fioul ou gaz pulsé</b>	
Montage seul de brûleur fioul ou gaz pulsé sur chaudière au sol.	<b>3205150000003</b>
<b>Montage de brûleur à rampe gaz atmosphérique</b>	
Montage seul de brûleur à rampe gaz atmosphérique sur chaudière au sol.	<b>3205150000006</b>
Montage de jaquette sur chaudière chauffage seul	
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Montage seul de jaquette sur chaudière chauffage seul, puissance jusqu'à 70 kW.	<b>3205150000009</b>
Montage seul de jaquette sur chaudière chauffage seul, puissance de 71 à 160 kW.	<b>3205150000012</b>
Montage seul de jaquette sur chaudière chauffage seul, puissance de 161 à 250 kW.	<b>3205150000015</b>
<b>Montage de jaquette sur chaudière avec production ECS</b>	
Montage seul de jaquette sur chaudière avec production ECS	<b>3205150000018</b>
<b>Contreplaque pour brûleur</b>	
Fourniture et pose de contreplaque pour brûleur jusqu'à 70 kW comprenant : le montage sur chaudière	<b>3208090000003</b>
Fourniture et pose de contreplaque pour brûleur de 71 à 200 kW comprenant : le montage sur chaudière	<b>3208090000006</b>
<b>Réseau de chauffage en chaufferie réalisé en tube fer noir T1 compris raccords, fixations et toutes sujétions de</b>	



<b>façonnage.</b>	
Tube noir T1 ø 15x21 mm	3220030300003
Tube noir T1 ø 20x27 mm	3220030300006
Tube noir T1 ø 26x34 mm	3220030300009
Tube noir T1 ø 33x42 mm	3220030300012
Tube noir T1 ø 40x49 mm	3220030300015
Tube noir T1 ø 50x60 mm	3220030300018
Tube noir T2 ø 66x76 mm	3220030300021
Tube noir T2 ø 80x90 mm	3220030300024
Tube noir T10 ø 60,3x2,9 mm	3220030300027
Tube noir T10 ø 70x2,9 mm	3220030300030
Tube noir T10 ø 76,1x2,9 mm	3220030300033
Tube noir T10 ø 88,9x3,2 mm	3220030300036
Tube noir T10 ø 101,6x3,6 mm	3220030300039
Tube noir T10 ø 108x3,6 mm	3220030300042
Tube noir T10 ø 114,3x3,6 mm	3220030300045
Tube noir T10 ø 133x4 mm	3220030300048
Tube noir T10 ø 159x4,5 mm	3220030300051

<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
<b>VENTILATION (volume 8)</b>	<b>34</b>
<b>Majoration pour manchon de traversée de mur en remplacement du manchon de base de 100 mm.</b>	
Manchon de 140 mm	<b>3404061500003</b>
Manchon de 160 mm	<b>3404061500006</b>
Manchon de 200 mm	<b>3404061500009</b>

<b>CLIMATISATION (volume 7)</b>	<b>35</b>
<b>SANS OBJET</b>	

<b>ELECTRICITE (volume 8)</b>	<b>38</b>
<b>SANS OBJET</b>	

<b>CHARPENTE (volume 5)</b>	<b>40</b>
<b>SANS OBJET</b>	

<b>MENUISERIE EXTERIEURE (volume 3)</b>	<b>41</b>
<b>MENUISERIE ALUMINIUM ARTISANALE</b>	
Majoration pour teintes, à appliquer sur total (Profilés alu et quincaillerie) colonne n° 9 : 18,00 %.	<b>4145010000003</b>

<b>AGENCEMENT INTERIEUR (volume 5)</b>	<b>42</b>
<b>Majoration laquage blanc finition usine pour porte postformée ferrée à âme alvéolaire ou âme pleine</b>	
Laquage porte 1 vantail largeur 630 mm	<b>4208402100003</b>
Laquage porte 1 vantail largeur 730 mm	<b>4208402100006</b>
Laquage porte 1 vantail largeur 830 mm	<b>4208402100009</b>

Laquage porte 1 vantail largeur 930 mm	4208402100012
Laquage porte 2 vantaux égaux largeur (2 x 630 mm)	4208402100015
Laquage porte 2 vantaux égaux largeur (2 x 730 mm)	4208402100018
Laquage porte 2 vantaux égaux largeur (2 x 830 mm)	4208402100021
Laquage porte 2 vantaux tiercés largeur (830 mm + 430 mm)	4208402100024
<b>Majoration laquage blanc finition usine pour porte postformée ferrée à âme isolante</b>	
Laquage porte 1 vantail largeur 630 mm	4208402700003
Laquage porte 1 vantail largeur 730 mm	4208402700006
Laquage porte 1 vantail largeur 830 mm	4208402700009
<i>Laquage porte 1 vantail largeur 930 mm</i>	4208402700012
<b>Majoration laquage blanc finition usine pour porte plane ferrée à âme alvéolaire ou âme pleine</b>	
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Porte 1 vantail largeur 630 mm	4208432100003
Porte 1 vantail largeur 730 mm	4208432100006
Porte 1 vantail largeur 830 mm	4208432100009
Porte 1 vantail largeur 930 mm	4208432100012
Porte 2 vantaux égaux largeur (2 x 630 mm)	4208432100015
Porte 2 vantaux égaux largeur (2 x 730 mm)	4208432100018
Porte 2 vantaux égaux largeur (2 x 830 mm)	4208432100021
Porte 2 vantaux tiercés largeur (830 + 430 mm)	4208432100024
<b>Majoration laquage blanc finition usine pour porte plane ferrée à âme isolante</b>	
Laquage porte 1 vantail largeur 730 mm	4208432700003
Laquage porte 1 vantail largeur 830 mm	4208432700006
Laquage porte 1 vantail largeur 930 mm	4208432700009
<b>Majoration pour un vantail à pan coupé, à appliquer sur le total colonne n° 9</b>	
Majoration pour un vantail à pan coupé, à appliquer sur le total colonne n° 9, pour panneaux mélaminés blancs : 60 %	42212140001
Majoration pour un vantail à pan coupé, à appliquer sur le total colonne n° 9, pour panneaux mélaminés décor façon bois : 60 %	42212140002

Majoration pour un vantail à pan coupé, à appliquer sur le total colonne n° 9, pour panneaux miroirs argent : 45 %	42212140003
Majoration pour un vantail à pan coupé, à appliquer sur le total colonne n° 9, pour panneaux miroirs bronze : 45 %	42212140004
<b>Majoration sur escalier standard en hêtre remplacé par bois</b>	
Pour bois exotique clair : coefficient 1,04 à appliquer sur les escaliers colonne n° 9	4238131800003
Pour frêne : coefficient 1,04 à appliquer sur les escaliers colonne n° 9	4238131800006
Majoration sur escalier standard en hêtre remplacé par bois exotique clair : coefficient 1,06 à appliquer sur les marches colonne n° 9.	4238131800009
Pour bois exotique clair : coefficient 1.06 à appliquer sur les marches colonne N°9	4238161800003
Pour frêne : coefficient 1,06 à appliquer sur les marches colonne n° 9	4238161800006
Pour bois exotique clair : coefficient 1,04 à appliquer sur les garde-corps colonne n° 9	4238193300003
Pour frêne : coefficient 1,04 à appliquer sur les garde-corps colonne n° 9	4238193300006
<b>Majoration sur escalier hélicoïdal sur plan carré avec marches en pin remplacées</b>	
Pour bois exotique clair : coefficient 1,12 à appliquer sur les escaliers colonne n° 9	4238310300057
Pour hêtre : coefficient 1,02 à appliquer sur les escaliers colonne n° 9	4238310300060
Pour frêne : coefficient 1,33 à appliquer sur les escaliers colonne n° 9	4238310300063
Pour bois exotique clair : coefficient 1,10 à appliquer sur les escaliers colonne n° 9	4238310300066
<b>Majoration sur escalier hélicoïdal sur plan carré avec marches en hêtre remplacées</b>	
Pour frêne : coefficient 1,30 à appliquer sur les escaliers colonne n° 9	4238310600060
<b>Majoration de main d'oeuvre</b>	
Majoration pour coupe d'arasement droite, d'équerre ou biaise	4250300300006
Majoration pour entaille au droit d'hubriserie	4250300300009
Majoration pour découpage d'éléments carrés ou rectangulaires jusqu'à 20 cm de côté	4250300300012
Majoration pour découpage d'éléments carrés ou rectangulaires de 30 à 50 cm de côté	4250300300015
Majoration pour découpage d'éléments circulaires ø jusqu'à 20 cm	4250300300018
Majoration pour découpage d'éléments circulaires ø de 30 à 50 cm	4250300300021
Majoration pour coupe d'onglet sur lame neuve	4250300300024
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Majoration pour coupe d'onglet sur lames anciennes	4250300300027

Majoration pour coupe de faux onglet sur lames neuves	4250300300030
Majoration pour coupe de faux onglet sur lames anciennes	4250300300033
Majoration pour fausse coupe au droit des murs sur lames neuves	4250300300036
Majoration pour fausse coupe au droit des murs sur lames anciennes	4250300300039
Majoration pour encadrement de foyer en parquet à l'anglaise	4250300300042
Majoration pour encadrement de foyer en parquet à bâtons rompus ou point de Hongrie	4250300300045
Majoration pour encadrement de foyer en parquet à damier ou panneau inférieur à 1 m <sup>2</sup>	4250300300048
Majoration de main d'oeuvre pour encadrement de foyer en parquet à damier ou panneau de 1 m <sup>2</sup>	4250300300051
<b>Majorations diverses</b>	
Majoration pour coupe d'arasement droite, équerre ou biaise	4250300600006
Majoration pour entaille au droit d'huissierie	4250300600009
Majoration pour découpage d'éléments carrés ou rectangulaires jusqu'à 20 cm de côté	4250300600012
Majoration pour découpage d'éléments carrés ou rectangulaires de 30 à 50 cm de côté	4250300600015
Majoration pour découpage d'éléments circulaires ø jusqu'à 20 cm	4250300600018
Majoration pour découpage d'éléments circulaires ø de 30 à 50 cm	4250300600021
Majoration pour coupe d'onglet	4250300600027
Majoration pour coupe de faux onglet	4250300600030
Majoration pour fausse coupe au droit de murs	4250300600033
Majoration pour encadrement de foyer en parquet collé	4250300600036
Majoration pour coupe d'arasement droite, d'équerre ou biaise	4250300900006
Majoration pour entaille au droit d'huissierie	4250300900009
Majoration pour découpage d'éléments carrés ou rectangulaires jusqu'à 20 cm de côté	4250300900012
Majoration pour découpage d'éléments carrés ou rectangulaires de 30 à 50 cm de côté	4250300900015
Majoration pour découpage d'éléments circulaires ø jusqu'à 20 cm	4250300900018
Majoration pour découpage d'éléments circulaires ø de 30 à 50 cm	4250300900021
Majoration pour coupe d'onglet	4250300900024
Majoration pour coupe de faux onglet	4250300900027
Majoration de main d'oeuvre pour fausse coupe droit des murs sur parquet collé ou flottant jusqu'à 14 mm d'épaisseur en travaux neufs.	4250300900030

Majoration pour encadrement de foyer parquet à l'anglaise	4250300900033
Majoration pour encadrement de foyer en parquet à bâtons rompus ou point de Hongrie	4250300900036
Majoration pour encadrement de foyer en parquet damier ou panneaux inférieur à 1 m <sup>2</sup>	4250300900039
Majoration pour encadrement de foyer en parquet damier ou panneaux de 1 m <sup>2</sup>	4250300900042

<b>METALLERIE (volume 4)</b>	<b>43</b>
<b>Majoration pour teintes</b>	
Majoration pour teintes, à appliquer sur total (Profilés alu et quincaillerie) colonne n° 9 : 18,00 %	<b>4309300300003</b>
Majoration pour autres couleurs non standard hors RAL à appliquer sur fourniture aluminium (colonne n° 9) : 40 %.	<b>4341090000006</b>
Majoration pour anodisé couleur (bronze noir ou or) et RAL non standard à appliquer sur fourniture aluminium (colonne n° 9) : 20 %	<b>4341090000003</b>
Majoration de main-d'oeuvre pour exécution d'ossature métallique en sous-oeuvre (coefficient 1,30)	<b>4353010000003</b>
<b>Forfait Révision / Réparation</b>	
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Forfait de déplacement, pour détermination des causes de mauvais fonctionnement. (valeur forfaitaire quelque soit le nombre d'ouvrages concernés).	<b>4377040000003</b>
Forfait révision-réparation châssis aluminium ouvrant française 1 vantail aluminium comprenant dégondage, regondage, graissage, révision de l'ensemble, mise en jeu, essais, travaux sur chantier. ...	<b>4377070000003</b>
Forfait révision-réparation châssis aluminium ouvrant française 2 vantaux aluminium comprenant dégondage, regondage, graissage, révision de l'ensemble, mise en jeu, essais, travaux sur chantier. ....	<b>4377070000006</b>
Forfait révision-réparation porte-fenêtre aluminium ouvrant française 1 vantail aluminium comprenant dégondage, regondage, graissage, révision de l'ensemble, mise en jeu, essais, travaux sur...	<b>4377070000009</b>
Forfait révision-réparation porte-fenêtre aluminium ouvrant française 2 vantaux aluminium comprenant dégondage, regondage, graissage, révision de l'ensemble, mise en jeu, essais, travaux sur...	<b>4377070000012</b>
Forfait révision-réparation châssis aluminium oscillo-battant 1 vantail aluminium comprenant dégondage, regondage, graissage, révision de l'ensemble, mise en jeu, essais, travaux sur chantier. ...	<b>4377070000015</b>
Forfait révision-réparation châssis aluminium 2 vantaux dont 1 oscillo-battant aluminium comprenant dégondage, regondage, graissage, révision de l'ensemble, mise en jeu, essais, travaux sur chantier....	<b>4377070000018</b>
Forfait révision-réparation châssis aluminium ouvrant à soufflet aluminium comprenant dégondage, regondage, graissage, révision de l'ensemble, mise en jeu, essais, travaux sur chantier. Non compris...	<b>4377070000021</b>
Forfait révision-réparation châssis aluminium à projection extérieur aluminium comprenant dégondage, regondage, graissage, révision de l'ensemble, mise en jeu, essais, travaux sur chantier. ...	<b>4377070000024</b>

Forfait révision-réparation châssis aluminium basculant ou pivotant aluminium comprenant dégondage, regondage, graissage, révision de l'ensemble, mise en jeu, essais, travaux sur chantier. ...	4377070000027
Forfait révision-réparation châssis aluminium coulissant, par vantail aluminium comprenant dégondage, regondage, graissage, révision de l'ensemble, mise en jeu, essais, travaux sur chantier. ...	4377070000030
Forfait révision-réparation porte-fenêtre aluminium coulissante, par vantail aluminium comprenant dégondage, regondage, graissage, révision de l'ensemble, mise en jeu, essais, travaux sur chantier....	4377070000033
Forfait révision-réparation porte aluminium sur paumelles, par vantail aluminium comprenant dégondage, regondage, graissage, révision de l'ensemble, mise en jeu, essais, travaux sur chantier. ...	4377070000036
Forfait révision-réparation porte aluminium sur pivot frein, par vantail aluminium comprenant dégondage, regondage, graissage, révision de l'ensemble, mise en jeu, essais, travaux sur chantier. ...	4377070000039
<b>Majoration sur ouvrages ayant reçu anticorrosion pour traitement surface avec application revêtement haute résistance pour éléments implantés en...</b>	
Majoration sur ouvrages ayant reçu anti-corrosion type galvanisation (code 43 57 50 00 001): 28 %, pour traitement surface avec application revêtement haute résistance pour éléments implantés en...	4384500000003
Majoration sur ouvrages ayant reçu anticorrosion type métallisation (code 43 57 50 00 002): 31 %, pour traitement surface avec application revêtement à haute résistance pour éléments implantés en...	4384500000006
Majoration sur ouvrages ayant reçu anticorrosion type cataphorèse (code 43 57 50 00 003): 33 %, pour traitement surface avec application revêtement à haute résistance pour éléments implantés en...	4384500000009
<b>Majoration pour façonnage de pli sur tôle acier ou aluminium ou métal déployé</b>	
tôle acier 40/10 ou métal déployé : coefficient 1,85.	4364160000003
tôle acier 50/10 : coefficient 2.00.	4364160000006
Majoration pour façonnage de pli sur tôle aluminium 40/10 : coefficient 1,85	4386600000003

<b>STORES ET FERMETURES (volume 3)</b>	<b>44</b>
<b>VOLET ROULANT</b>	
Majoration pour traitement hydrofuge, insecticide, fongicide, des volets bois, appliquer une majoration sur valeur fourniture volet (colonne 9) de 6 %	4411600000001
Majoration ou minoration par m2 en + ou en - sur volet battant persienné bois exotique rouge sur mesure artisanal	4411540000009
<b>STORE INTERIEUR (store vénitien à lames aluminium)</b>	
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>

Coloris hors standard dans la gamme du fabricant pour store vénitien aluminium	4420301500006
Coloris hors standard hors gamme du fabricant pour store vénitien aluminium	4420301500009
Pose de face (murale) pour store vénitien aluminium	4420301500045
<b>PORTE DE GARAGE COULISSANTE</b>	
Majoration sur couleur d'huissierie identique à la porte	4426032700015
<b>REVISION ET REPARATION DE VOLET ROULANT</b>	
Prise en charge - Forfait pour déplacement, prise en charge et détermination des causes de mauvais fonctionnement, ...	4470030000003
Dépose et repose face intérieure du coffre de volet roulant	4470030000006
Remplacement panneaux d'isolation intérieurs au coffre	4470030000009
Vérification et reprise étanchéité entre coffre et gros-oeuvre	4470030000012
Dépose et repose de rideaux de voile ou de double-rideaux	4470030000015
Majoration dépose pour volet roulant à enroulement extérieur	4470062100003
Majoration dépose pour volet roulant à commande motorisée	4470062100006
Majoration remise en état de volet roulant à enroulement extérieur	4470092100003
Majoration remise en état de volet roulant à commande motorisée	4470092100006
Prise en charge - Forfait pour déplacement, prise en charge et détermination des causes de mauvais fonctionnement,	4472030000003
<b>REVISION ET REPARATION DE STORE</b>	
<i>Majoration pour opercules de guidage de toile</i>	4472120000033
<i>Nécessité de dépose du store - Remplacement de pièces et petits accessoires défectueux sur store toile jusqu'à 1,20 m largeur</i>	4472150300003



<i>Nécessité de dépose du store - Remplacement de pièces et petits accessoires défectueux sur store toile de 1,21 à 1,60 m largeur</i>	<b>4472150300006</b>
<i>Nécessité de dépose du store - Remplacement de pièces et petits accessoires défectueux sur store toile de 1,61 à 2,00 m largeur</i>	<b>4472150300009</b>
<i>Nécessité de dépose du store - Remplacement de pièces et petits accessoires défectueux sur store toile par tranche de 0,50 m de largeur supplémentaire</i>	<b>4472150300012</b>
<i>Ne nécessitant pas la dépose du store - Remplacement de pièces et petits accessoires défectueux sur store toile jusqu'à 1,20 m largeur</i>	<b>4472150600003</b>
<i>Ne nécessitant pas la dépose du store - Remplacement de pièces et petits accessoires défectueux sur store toile de 1,21 à 1,60 m largeur</i>	<b>4472150600006</b>
<i>Ne nécessitant pas la dépose du store - Remplacement de pièces et petits accessoires défectueux sur store toile de 1,61 à 2,00 m largeur</i>	<b>4472150600009</b>
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
<i>Ne nécessitant pas la dépose du store - Remplacement de pièces et petits accessoires défectueux sur store toile par tranche de 0,50 m de largeur supplémentaire</i>	<b>4472150600012</b>
<i>Remplacement de pièces et accessoires - Majoration pour store à projection à manoeuvre par cordon ou chaînette</i>	<b>4472151500003</b>
<i>Remplacement de pièces et accessoires - Majoration pour store à projection à manoeuvre par treuil avec tringle oscillante</i>	<b>4472151500006</b>
<i>Remplacement de pièces et accessoires - Majoration pour remplacement de pièce défectueuse sur store motorisé</i>	<b>4472151500009</b>
<b>REVISION ET REPARATION DE GRILLE ARTICULEE</b>	
<i>Travaux d'entretien de grille articulée de 1,60 x 1,60 m</i>	<b>4477060000003</b>
<i>Travaux d'entretien de grille articulée de 2,00 x 2,10 m</i>	<b>4477060000006</b>
<i>Travaux d'entretien de grille articulée de 2,40 x 2,10 m</i>	<b>4477060000009</b>
<i>Travaux d'entretien de grille articulée de 3,00 x 2,10 m</i>	<b>4477060000012</b>

Travaux d'entretien de grille articulée de 3,50 x 2,10 m	4477060000015
Travaux d'entretien de grille articulée de 4,20 x 2,10 m	4477060000018

<b>PEINTURE (volume 5)</b>	<b>55</b>
Majoration sur temps de main-d'oeuvre pour travaux exécutés à l'échafaudage roulant (coef 1,10)	5590030000001
Majoration sur temps de main-d'oeuvre pour travaux exécutés à l'échelle à coulisse à + de 5 m de haut (coefficient 1,25)	5590030000002
Majoration sur temps de main-d'oeuvre pour travaux exécutés dans cage d'escalier (coef 1,20)	5590030000003
Majoration sur temps de main-d'oeuvre pour travaux exécutés dans locaux encombrés (coef 1,10)	5590030000004
	5590030000005
Majoration pour pose de papier, tenture en local exigü.	5548031200003
Majoration pour pose de papier, tenture entre solivage.	5548031200006
Majoration pour pose de toile de verre en plafond ou rampant	5548062100023
Majoration pour pose de tissu imprimé à raccords sur murs	5548150600006
Majoration pour pose de tissu tendu en tableau de porte ou ébrasement de baie.	5548150900003
Majoration pour pose de tissu tendu en plafond ou rampant.	5548150900006
Majoration pour pose de tissu tendu derrière un radiateur.	5548150900009
Majoration pour pose de tissu tendu en habillage de porte, compris dépose et repose de la poignée (par face et par vantail).	5548150900012
Majoration pour pose de tissu tendu autour d'un interrupteur ou d'une prise électrique, y compris dépose et repose de l'appareil.	5548150900015

Libellé de l'article	Code ouvrage
<b>RAVALEMENT PEINTURE REVETEMENT EXTERIEUR</b> ( <i>volume 1</i> )	<b>56</b>
<b>SANS OBJET</b>	

<b>VITRERIE - MIROITERIE</b> ( <i>volume 3</i> )	<b>58</b>
<b>DEPOSE DE VITRAGES</b>	
Relevés de mesures jusqu'à 5 vitrages	<b>5804030000003</b>
Relevés de mesures supplémentaires	<b>5804030000006</b>
Manutention et enlèvement	<b>5804180000003</b>
Prise de gabarit volume jusqu'à 1,50 m2	<b>5804210000003</b>
Prise de gabarit par tranche de 0,50 m2 en +	<b>5804210000006</b>
Panneau d'obturation volume droit jusqu'à 2,00 m2	<b>5804240000003</b>
Panneau d'obturation tranche de 0,50 m2 au delà de 2,00 m2	<b>5804240000006</b>
Panneau d'obturation volume en forme jusqu'à 1,50 m2	<b>5804240000009</b>
Panneau d'obturation tranche de 0,50 m2 au delà de 1,50 m2	<b>5804240000012</b>
<b>MAJORATION SUR GLACE TREMPEE</b>	
Majoration applicable à la valeur de la fourniture de vitrage (colonne 9) pour : plus petite dimension supérieure à 1,80 m ou plus grande dimension supérieure à 3,00 m : 25%	<b>5854010000003</b>
Trou ø 5 à 40 mm sur vitrage trempé	<b>5854660300003</b>
Trou ø 40 à 100 mm, arêtes abattues sur vitrage trempé	<b>5854660300006</b>
Trou ø 40 à 100 mm, joint plat sur vitrage trempé	<b>5854660300009</b>

Trou ø plus de 100 à 220 mm, arêtes abattues sur vitrage trempé	5854660300012
Trou ø plus de 100 à 220 mm, joint plat sur vitrage trempé	5854660300015
Trou ø plus de 220 mm, arêtes abattues sur vitrage trempé	5854660300018
Trou ø plus de 220 mm, joint plat sur vitrage trempé	5854660300021
Trou fraisé jusqu'à 40 mm sur vitrage trempé	5854660600003
Trou fraisé de plus de 40 mm sur vitrage trempé	5854660600006
Trou débouché sur vitrage trempé	5854660600009
Trou carré, rectangulaire, ovale avec arêtes abattues sur vitrage trempé	5854660900003
Trou carré, rectangulaire, ovale avec joint plat sur vitrage trempé	5854660900006
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Trou pour fixation antipanique sur vitrage trempé	5854660900009
Pan coupé jusqu'à 200 mm sur vitrage trempé	5854661200003
Coin rond (rayon inférieur à 200 mm) sur vitrage trempé	5854661200006
Encoche standard sur vitrage trempé	5854661500003
Encoche non standard, avec arêtes abattues sur vitrage trempé	5854661500006
Encoche non standard, avec joint plat sur vitrage trempé	5854661500009
Encoche pour pièce de pare-douche sur vitrage trempé	5854661500012
Encoche pour porte repliable ou suspendue sur vitrage trempé	5854661500015
Encoche pour plinthe sur vitrage trempé	5854661500018
Onglet de coulisseau sur vitrage trempé	5854661500021
Majoration dimensionnelle pour traitement thermique - Pour longueur supérieure à 3,00 m et/ou	5854661800030

largeur supérieure à 1,80 m : 25%	
Majoration dimensionnelle pour traitement thermique - Pour longueur supérieure à 3,60 m et/ou largeur supérieure à 2,80 m : 50%	<b>5854661800033</b>
Majoration dimensionnelle pour traitement thermique - Pour longueur supérieure à 4,50 m et/ou largeur supérieure à 2,40 m : 75%	<b>5854661800036</b>
Majoration dimensionnelle pour traitement thermique - Pour longueur supérieure à 5,50 m et/ou largeur supérieure à 2,60 m : 100%	<b>5854661800039</b>
<b>MAJORATION SUR GLACE EMAILLEE</b>	
Majoration pour grand volume applicable à la valeur de la fourniture de vitrage (colonne 9) pour : plus petite dimension supérieure à 1,45 m ou plus grande dimension supérieure à 2,60 m	<b>5857010000003</b>
<b>OUVRAGES COMPLEMENTAIRES</b>	
Camion grue et ventouse (demi-journée) (5 H)	<b>5881030000003</b>
Camion grue et ventouse (journée) (8 H)	<b>5881030000006</b>
Majoration façonnage pour arêtes abattues pour ép. 12 mm	<b>5881060300003</b>
Majoration façonnage pour joint plat poli pour ép. 12 mm	<b>5881060300006</b>
Majoration façonnage pour joint plat industriel pour ép. 12 mm	<b>5881060300009</b>
Majoration façonnage pour arêtes abattues pour ép. 15 mm	<b>5881060300012</b>
Majoration façonnage pour joint plat poli pour ép. 15 mm	<b>5881060300015</b>
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Majoration façonnage pour joint plat industriel pour ép. 15 mm	<b>5881060300018</b>
Majoration façonnage pour arêtes abattues pour ép. 19 mm	<b>5881060300021</b>
Majoration façonnage pour joint plat poli pour ép. 19 mm	<b>5881060300024</b>
Majoration façonnage pour joint plat industriel pour ép. 19 mm	<b>5881060300027</b>

Majoration façonnage pour biseau inf. ou égal à 30 mm, 1 face talon brut	5881060600003
Majoration façonnage pour biseau supérieur à 30 mm, 1 face talon brut	5881060600006
Majoration façonnage pour biseau inf. ou égal à 30 mm, 1 face talon poli	5881060600009
Majoration façonnage pour biseau supérieur à 30 mm, 1 face talon poli	5881060600012
Majoration façonnage pour biseau droit double face de 8 mm face talon brut	5881060600015
Majoration façonnage pour biseau contourné inf. ou égal à 30 mm face talon brut	5881060600018
Majoration façonnage pour trou $\varnothing$ 5 à 40 mm	5881060900003
Majoration façonnage pour trou $\varnothing$ 41 à 100 mm	5881060900006
Majoration façonnage pour trou $\varnothing$ supérieur à 100 mm	5881060900009
Majoration façonnage pour trou carré, ovale ou rectangulaire avec arêtes abattues	5881060900012
Majoration façonnage pour encoche de coin ou d'angle en arêtes abattues	5881060900015
Majoration façonnage pour encoche de milieu en arêtes abattues	5881060900018
Majoration façonnage pour pan coupé avec joint plat poli, inf. à 300 mm	5881060900021
Majoration façonnage pour coin rond avec joint plat poli, inf. à 300 mm	5881060900024
Garniture d'étanchéité en mastic pur lin pour surface de 1,00 à 1,99 m <sup>2</sup>	5881090300009
Garniture d'étanchéité avec obturateur et fond de joint pour surface de 1,00 à 1,99 m <sup>2</sup>	5881090600009
Majoration pose en toiture pour surface de 1,00 à 1,99 m <sup>2</sup>	5881120300009
Majoration pose en toiture pour surface de 1,00 à 1,99 m <sup>2</sup>	5881120600009
Surcharge énergétique	5881150000003
<b>OUVRAGES COMPLEMENTAIRES – MAJORATIONS DIVERSES</b>	
Coefficient de majoration à appliquer sur l'ensemble des ouvrages de façonnage, pour forme triangle,	58810620001

trapèze ou rectangle avec 1 coin coupé : 1,30	
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Coefficient de majoration à appliquer sur l'ensemble des ouvrages de façonnage, pour forme trapèze isocèle, parallélogramme ou polygone à 2 angles droits : 1,50	58810620002
Coefficient de majoration à appliquer sur l'ensemble des ouvrages de façonnage, pour forme quadrilatère à coin rond, tête cintrée ronde ou ogivale : 3,00	58810620003
Coefficient de majoration à appliquer sur l'ensemble des ouvrages de façonnage, pour forme demi-couronne, têtes et chants cintrés ou cintre rentrant : (sur devis)	58810620004
Coefficient de majoration à appliquer sur l'ensemble des ouvrages de façonnage (volume supérieur à 1 m <sup>2</sup> ), pour une surface comprise entre 1,00 et 2,50 m <sup>2</sup> : 1,50	58810621001
Coefficient de majoration à appliquer sur l'ensemble des ouvrages de façonnage (volume supérieur à 1 m <sup>2</sup> ), pour une surface comprise entre 2,50 et 3,50 m <sup>2</sup> : 2,30	58810621002
Coefficient de majoration à appliquer sur l'ensemble des ouvrages de façonnage, pour épaisseur de 8 mm de glace courante : 1,30	58810622001
Coefficient de majoration à appliquer sur l'ensemble des ouvrages de façonnage, pour épaisseur de 10 mm de glace courante : 1,70	58810622002
Coefficient de majoration à appliquer sur l'ensemble des ouvrages de façonnage, pour épaisseur de 12 mm de glace courante : 2,20	58810622003
Coefficient de majoration à appliquer sur l'ensemble des ouvrages de façonnage, pour épaisseur de 15 mm de glace courante : 3,00	58810622004
Coefficient de majoration à appliquer sur l'ensemble des ouvrages de façonnage, pour épaisseur de 19 mm de glace courante : 3,75	58810622005
Coefficient de majoration à appliquer sur l'ensemble des ouvrages de façonnage, pour épaisseur de 8,8 mm maximum (33.2 ou 44.2) de verre feuilleté : 2,00	58810623001
Coefficient de majoration à appliquer sur l'ensemble des ouvrages de façonnage, pour épaisseur de 8,8 mm jusqu'à 10,8 mm (55.2) de verre feuilleté : 2,50.	58810623002
Coefficient de majoration à appliquer sur l'ensemble des ouvrages de façonnage, pour épaisseur de 10,8 mm jusqu'à 12,8 mm (66.2) de verre feuilleté : 3,00	58810623003

Coefficient de majoration à appliquer sur l'ensemble des ouvrages de façonnage, pour verre feuilleté supérieur à 10,8 mm : 4,00	58810623004
Coefficient de majoration à appliquer sur l'ensemble des ouvrages de façonnage, pour verre tri et multi-feuilleté : 5,00	58810623005
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en produit verrier recuit de base (glace claire, teintée, réfléchissante ou argentée), pour forme triangle rectangle, trapèze rectangle ou rectangle avec 1 coin coupé : 23 %	58810703001
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en produit verrier recuit (glace claire, teintée, réfléchissante ou argentée), pour forme triangle, trapèze isocèle, quadrilatère, parallélogramme, polygone à 2 angles droits : 36 %	58810703002
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en produit verrier recuit (glace claire, teintée, réfléchissante ou argentée), pour forme triangle, quadrilatère à coin rond ou tête cintrée : 60 %	58810703003
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en produit verrier recuit (glace claire, teintée, réfléchissante ou argentée), pour forme cercle, ovale ou quart de couronne : 60 %	58810703004
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en produit verrier recuit (glace claire, teintée, réfléchissante ou argentée), pour forme demi-couronne, têtes et chants cintrés ou cintre rentrant : sur devis	58810703005
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en produit verrier feuilleté, pour forme triangle rectangle, trapèze rectangle ou rectangle avec 1 coin coupé : 28%	58810706001
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en produit verrier feuilleté, pour forme triangle, trapèze isocèle, quadrilatère, parallélogramme, polygone à 2 angles droits : 45 %	58810706002
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en produit verrier feuilleté, pour forme triangle, quadrilatère à coin rond ou tête cintrée : 77 %	58810706003
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en produit verrier feuilleté, pour forme cercle, ovale ou quart de couronne : 90 %	58810706004
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en produit verrier feuilleté, pour forme demi-couronne, têtes et chants cintrés ou cintre rentrant : sur devis	58810706005
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en produit verrier trempé, pour forme triangle rectangle, trapèze rectangle ou rectangle avec 1 coin coupé : 28%	58810709001



Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en produit verrier trempé, pour forme triangle, trapèze isocèle, quadrilatère, parallélogramme, polygone à 2 angles droits : 38 %	58810709002
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en produit verrier trempé, pour forme triangle, quadrilatère à coin rond ou tête cintrée : 55 %	58810709003
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en produit verrier trempé, pour forme cercle, ovale ou quart de couronne : 66 %	58810709004
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en produit verrier trempé, pour forme demi-couronne, têtes et chants cintrés ou cintre rentrant : sur devis	58810709005
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en vitrage isolant courant, pour forme triangle rectangle, trapèze rectangle ou rectangle avec 1 coin coupé : 24%	58810712001
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en vitrage isolant courant, pour forme triangle, trapèze isocèle, quadrilatère, parallélogramme, polygone à 2 angles droits : 42 %	58810712002
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en vitrage isolant courant, pour forme triangle, quadrilatère à coin rond ou tête cintrée : 64 %	58810712003
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en vitrage isolant courant, pour forme cercle, ovale ou quart de couronne : 70 %	58810712004
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en vitrage isolant courant, pour forme demi-couronne, têtes et chants cintrés ou cintre rentrant : sur devis	58810712005
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en vitrage isolant avec 1 face feuilleté ou trempé, pour forme triangle rectangle, trapèze rectangle ou rectangle avec 1 coin coupé : 30 %	58810715001
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en vitrage isolant avec 1 face feuilleté ou trempé, pour forme triangle, trapèze isocèle, quadrilatère, parallélogramme, polygone à 2 angles droits : 50 %	58810715002
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en vitrage isolant avec 1 face feuilleté ou trempé, pour forme triangle, quadrilatère à coin rond ou tête cintrée : 80 %	58810715003
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en vitrage isolant avec 1 face feuilleté ou trempé, pour forme cercle, ovale ou quart de couronne : 85 %	58810715004
Majoration à appliquer sur ouvrages (fourniture et pose) en vitrage isolant avec 1 face feuilleté ou trempé, pour forme demi-couronne, têtes et chants cintrés ou cintre rentrant : sur devis	58810715005

<b>CARRELAGE (volume 5)</b>	<b>59</b>
Majoration pour béton dosé à 350kg/m3	5909090300022
Majoration pour incorporation d'un treillis soudé dans forme en béton.	5909091000003
Majoration pour façon de pente sur forme en béton.	5909091000006
Majoration pour dallage solidarisé (acier HA de 1,50 m tous les 15 cm).	<b>5909150000012</b>
Majoration pour finition surfacée sur dallage.	<b>5909150000015</b>
Majoration sur dallage pour chape incorporé au mortier de ciment à 500 kg/m3.	<b>5909150000021</b>
Majoration pour finition balayée sur chape rapportée.	<b>5909180000009</b>
Majoration pour finition bouchardée sur chape rapportée	<b>5909180000012</b>
Majoration sur pose seule de carrelage au sol, pour surface inférieure à 5 m2.	<b>5931090000003</b>
Majoration sur pose seule de carrelage au sol, pour surface comprise entre 5 et 15 m2.	5931090000006
Majoration sur pose seule de carrelage au sol, pour façon de pente	5931090000009
Majoration pour pose en diagonale de carreaux en revêtement de sol	<b>5931090000012</b>
Majoration pour pose en revêtement de sol, de carreaux de formats variés compris calepinage en tous sens.	<b>5931090000015</b>
Majoration pour pose en opus de carreaux en revêtement de sol.	<b>5931090000018</b>
Polissage de pierre naturelle au sol.	<b>5931090000024</b>
Plus-value pour découpe de carreaux mosaïque, pour raccordement droit, largeur jusqu'à 20 cm.	<b>5931090000033</b>
Plus-value pour découpe de carreaux mosaïque, pour raccordement courbe, largeur jusqu'à 20 cm.	<b>5931090000036</b>
Traitement antitache sur revêtement de sol en pierre naturelle ou terre cuite.	<b>5931090000042</b>
Majoration pour jointolement en mortier souple industriel (0,75 kg/m2), en remplacement du mortier	<b>5931090000052</b>

standard de base.	
Majoration pour jointoiment en mortier souple industriel (1 kg/m <sup>2</sup> ), en remplacement du mortier standard de base.	<b>5931090000055</b>
Majoration pour jointoiment en mortier souple industriel (1,6 kg/m <sup>2</sup> ), en remplacement du mortier standard de base.	<b>5931090000058</b>
Majoration pour jointoiment en mortier souple industriel (2 kg/m <sup>2</sup> ), en remplacement du mortier standard de base.	<b>5931090000061</b>
Majoration pour jointoiment en mortier souple industriel (4 kg/m <sup>2</sup> ), en remplacement du mortier standard de base.	<b>5931090000064</b>
Majoration pour surface inférieure à 5 m <sup>2</sup> , en pose de carrelage sur mur.	<b>5946060000003</b>
<b>Libellé de l'article</b>	<b>Code ouvrage</b>
Majoration pour pose en diagonale de carrelage sur mur.	<b>5946060000006</b>
Majoration pour habillage de petites surfaces (dosseret, tablier, paillasse, trappe etc...) en carrelage.	<b>5946060000009</b>
Majoration pour pose sur parties circulaires de carrelage.	<b>5946060000012</b>
Majoration pour pose en plafond ou rampant de carrelage.	<b>5946060000015</b>
Majoration pour pose de carreaux multiformat.	<b>5946060000018</b>
Majoration pour calepinage en pose de carrelage.	<b>5946060000021</b>
Plus-value pour découpe de carreaux mosaïque, pour raccordement droit, largeur jusqu'à 20 cm.	<b>5946060000033</b>
Plus-value pour découpe de carreaux mosaïque, pour raccordement courbe, largeur jusqu'à 20 cm.	<b>5946060000036</b>
Majoration pour pose de carrelage en extérieure jusqu'à 2,50 m hauteur maximum, au mortier-colle C2ET (hors échafaudage).	<b>5946060000051</b>
Majoration pour habillage de tableau, voussure, poteau, etc... en carrelage, jusqu'à 2,50 m hauteur maximum, (hors échafaudage).	<b>5946060000054</b>
Traitement antitache sur carreaux en pierre naturelle ou en terre cuite sur revêtement mural.	<b>5946060000057</b>


<b>REVETEMENTS DE SOL</b> ( <i>volume 5</i> )	<b>60</b>
<b>SANS OBJET</b>	